

FONDATION



actes

PATRONAGE SAINT-PIERRE



SECTEUR ENFANCE-FAMILLES

# RAPPORT D'ACTIVITE 2015

MAISON DE L'ENFANCE DE LA TRINITE  
VILLA MARIE-ANGE

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>page 3 à 4</b>
<b>1 – LES FONDEMENTS DU PROJET D’ETABLISSEMENT</b> .....	<b>page 5 à 6</b>
<b>2 – L’ACTION EDUCATIVE AUPRES DES MINEURS ACCUEILLIS</b> .....	<b>page 7 à 221</b>
2-1 – L’activité de la MET et de la VMA en 2015 .....	7
2-2 – L’activité de la MET en 2015.....	10
2-3 – Analyse de l’activité de la VMA en 2015 .....	13
<b>3- LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE</b> .....	<b>page 22 à 24</b>
3-1 – Les entretiens cliniques .....	22
3-2 – Le soutien à la pratique éducative.....	24
3-3 – Le travail avec les partenaires extérieurs .....	24
<b>4 – GESTION DES MOYENS HUMAINS</b> .....	<b>page 25 à 32</b>
4-1 – Organigramme .....	25
4-2 – La mise à jour du DUER.....	26
4-3 – Le soutien à la formation des salariés .....	26
4-4 – Absentéisme et analyse du secteur Enfance-Familles.....	28
4-5 – Absentéisme et analyse de la MET et de la VMA .....	30
<b>5 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES</b> .....	<b>page 32 à 34</b>
5-1 – 5-3 - Plan d’investissements / Emprunts / Economat / Sous-traitance.....	32
5-5 – 5-6 - Maintenance / Entretien des locaux et du matériel .....	33
<b>6 – GESTION DES MOYENS FINANCIERS</b> .....	<b>page 35 à 37</b>
6-1 – Charges de la section d’exploitation.....	35
6-2 – Produits de la section d’exploitation .....	37
6-3 – Détermination du résultat d’exploitation.....	38
<b>7 – GESTION DE LA COMMUNICATION</b> .....	<b>page 39 à 40</b>
<b>8 – CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES</b> .....	<b>page 41</b>
<b>ANNEXE 1</b> .....	<b>page 43 à 44</b>
Récapitulatif des enfants en centre aérés et colonies de vacances durant l’été 2014	
<b>ANNEXE 2</b> .....	<b>page 47</b>
Mouvement des enfants accueillis	
<b>ANNEXE 3</b> .....	<b>page 52</b>
Mouvement du personnel	
<b>ANNEXE 4</b> .....	<b>page 60</b>
Evaluation et bilan du Service d’Accompagnement en Milieu Naturel (SAMN)	
<b>ANNEXE 5</b> .....	<b>page 65</b>
<b>Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM</b>	

# INTRODUCTION

La Fondation du Patronage Saint-Pierre/ACTES se développe en un système diversifié et occupe une place reconnue dans le département des Alpes-Maritimes en faveur des plus démunis.

Son action s'inscrit plus particulièrement, sur le plan local, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion.

Elle met en œuvre des dispositifs publics et des initiatives d'interventions, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

En 2013, la Fondation s'est réorganisée en recentrant ses 8 pôles d'intervention en 3 secteurs afin de rendre plus lisibles ses interventions et unir ses efforts et ressources dans le but d'amener la meilleure offre de service aux personnes accompagnées :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** qui regroupe 4 établissements médico-sociaux pour des publics qui cumulent précarité, isolement, errance addictions... Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), Centre de Soins et d'Accompagnement à la Prévention des Addictions (CSAPA), Centre d'Accueil et d'Accompagnement à la Réduction des Risques pour Usagers de Drogue (CAARUD), Centre de Pré-Orientation pour personnes en situation de handicap, une Halte de nuit, un Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées.
- **Le Secteur Insertion Logement Emploi** qui regroupe un CHRS offrant 177 places d'hébergement dans le diffus à Nice, un dispositif Actes jeunes proposant à partir de l'accès au logement à des jeunes de 18 à 25 ans un accompagnement global vers l'autonomie, un atelier d'adaptation à la vie active (AAVA) avec le support d'une Ressourcerie pour des jeunes et des adultes et autour du dispositif Cap entreprise basé sur la méthode d'intervention sur l'offre et la demande (méthode IOD), diverses actions de placement direct en emploi pour des allocataires du RSA.
- **Le Secteur Enfance-Famille** qui regroupe divers établissements de la protection de l'enfance et d'accompagnement de jeunes majeurs vers l'autonomie (Maison d'enfants à caractère social, internats pour adolescents/tes et jeunes majeurs(es), Accueil Educatif à Domicile, accompagnement à la parentalité pour maintenir des liens entre des enfants et leurs parents incarcérés, service professionnalisé d'administrateurs ad'hoc) et apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre, en collaboration avec leur famille ou leur représentant légal.

Cette réorganisation de la Fondation s'est accompagnée de la création d'une cellule projets, transversale aux 3 secteurs, fonctionnant avec des salariés volontaires comme une unité « recherche et développement » afin de susciter l'émergence d'initiatives à partir des besoins des publics (création d'une épicerie solidaire, étude de la création d'un jardin à la maison de l'enfance...).

Au sein de notre Fondation, nous luttons également contre toute forme de discriminations et de préjugés, les nôtres et ceux des autres. Nous avons voulu inscrire cette ambition de façon intangible dans nos projets comme dans nos modalités organisationnelles. Le 2 avril 2014, nous avons été

agréés par l'AFNOR et avons obtenu au bout d'un long processus de certification le LABEL DIVERSITE qui nous reconnaît dans des pratiques professionnelles avérées et contrôlées de promotion de la diversité, d'égalité des chances à situation comparable que ce soit pour nos salariés comme pour les personnes accompagnées.

Nous nous sommes engagés dans cette vigilance à travers une cellule diversité composée de salariés volontaires qui a pour mission d'exercer un droit d'alerte vis-à-vis des salariés, comme des personnes accompagnées (objectivation et transparence des critères d'admission, clarification du fait religieux en institution à partir de mentions dans les règlements de fonctionnement, création d'un guide interne et de procédures de recrutements...).

En 2016, la Fondation continue son adaptation au changement, elle se développe et offre de nouveaux services aux personnes accompagnées :

- **Développement du Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** avec la fusion de 2 CHRS et la création d'un nouveau Service dédié aux migrants.
- **Création d'un Secteur Accès à l'Emploi** témoignant de notre volonté d'être plus visibles sur ce champ prioritaire pour l'accès à l'autonomie qui regroupera Cap Entreprise et les nouvelles actions d'accès à l'emploi des allocataires du RSA obtenues en 2016, la Ressourcerie aux côtés du Centre de Pré-Orientatation, l'Auto-Ecole sociale qui est désormais accessible aux publics jeunes.
- **Poursuite de la refonte du Secteur Enfance-Famille** liée au CPOM et engagement d'une réflexion sur la pertinence de créer une activité d'accompagnement à l'autonomie des jeunes majeurs/jeunes adultes intégrant le dispositif ACTES-Jeunes.

# 1 – LES FONDEMENTS DU PROJET D'ETABLISSEMENT DE LA MET ET DE LA VMA

## *Un accompagnement stimulant, lucide et persévérant !*

La Maison de l'Enfance est un établissement d'Enfants à Caractère Social, habilité par le Conseil Général des Alpes-Maritimes pour accueillir 44 garçons et filles de 6 à 18 ans, proposés par l'Aide Sociale à l'Enfance et à la Famille.

Ces enfants sont confiés à la **Maison de l'Enfance** « ... *pour y bénéficier d'un séjour visant à faciliter ou à améliorer leur adaptation sociale...* Les enfants sont admis soit au titre de « l'accueil provisoire », soit sur ordonnance de placement du juge au titre de l'Assistance éducative.

*Le respect de leur dignité, un attachement à l'optimisme créatif, à la relation cordiale avec les personnes aidées, la reconnaissance de leur propre valeur sont les fondements de notre action.*

*Les missions et les objectifs déterminés par la Direction du Développement des Solidarités humaines (DDSH):*

- ➡ Apporter un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants accueillis, confrontés à des difficultés sociales susceptibles de compromettre gravement leur équilibre.
- ➡ Pourvoir à l'ensemble des besoins des mineurs confiés à l'établissement et veiller à leur éducation, en collaboration avec leurs familles ou leur représentant légal.
- ➡ Assurer aux enfants hébergés des conditions de vie matérielles et morales protégeant leur sécurité, leur santé et leur moralité.
- ➡ Recréer en partenariat avec la DSH, via les MSD, les conditions d'un retour en famille ou la restauration de liens familiaux.

Dans le respect des droits liés à l'autorité parentale, nous associons les parents à tout ce qui concerne la vie et les projets de leur enfant.

En partenariat avec l'**A.S.E.F.**, les équipes préparent les conditions favorables à la restauration des liens familiaux à un retour en famille de l'enfant à chaque fois que cela est possible. Nous proposons aux familles. Dès l'accueil de l'enfant, des entretiens familiaux systémiques animés par nos psychologues sont proposés aux familles.

L'équipe éducative a le souci d'apprendre aux enfants des modes de communications adaptés, de leur transmettre les valeurs sociales fondamentales, de favoriser l'acquisition croissante de leurs capacités d'autonomie.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2003, lorsque cela paraît possible en accord avec les services de la DSH et/ou le Juge des enfants, les mineurs sont orientés vers le *Service d'Accompagnement en Milieu Naturel*.

Dans le prolongement du travail fait à la Maison de l'Enfance, la Villa Marie-Ange, ouverte en mars 2008, soutient et accompagne des adolescentes de 14 à 18 ans dans les apprentissages et la gestion

des actes de la vie quotidienne. L'acquisition d'une autonomie nécessaire à une vie d'adulte responsable et citoyenne est privilégiée.

**Les Missions et les objectifs** sont en conformité avec les valeurs éthiques affirmées par la Fondation :

### **Respect des enfants accueillis et maintien du lien avec sa famille quand cela est possible**

*« ...Respecter l'enfant, c'est respecter ses droits, respecter sa personne et savoir écouter ce qu'il a à dire, ses souffrances, ses joies et ses projets. Tout enfant est un sujet de droit, un citoyen, acteur de sa vie et de son devenir. L'affirmation de ces principes ne signe pas le régime de "l'enfant roi" elle fixe des responsabilités particulières aux adultes, basées sur le respect, l'écoute, le dialogue et la négociation... »*

Respecter la famille de l'enfant c'est en même temps respecter l'enfant lui-même.

- ➡ L'engagement professionnel se veut responsable : C'est reconnaître que nous sommes des professionnels et qu'à ce titre, nous avons une "obligation de moyens". Etre conscient de notre responsabilité individuelle et collective, ne peut pas être un frein à notre action mais au contraire, un moteur et un gage de sérieux.
- ➡ La continuité est dans l'engagement relationnel : les enfants que nous accueillons ont souvent depuis leur petite enfance, été "trahis" par des adultes qui n'ont pas pu ou pas su respecter leurs engagements, leurs promesses, leurs devoirs.
- ➡ L'écoute des enfants, des adolescents passe aussi par le Conseil d'Etablissement Jeunes.
- ➡ La participation de la famille au maximum de ses possibilités au cours du placement de l'enfant s'inscrit dans le respect des droits liés aux attributs de l'autorité parentale.

## 2 – L’ACTION EDUCATIVE AUPRES DES MINEURS

### 2-1 - L’activité de la Maison de l’Enfance et de la Villa Marie-Ange en 2015

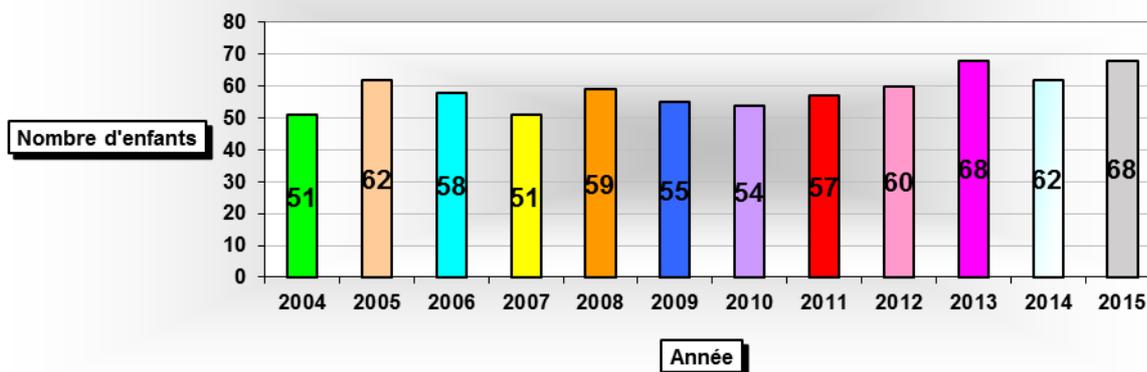
L’activité de la Maison de l’Enfance et de la VMA pour l’année 2015 se termine avec **14 910** journées d’accueil sur les **15 330** journées prévues, soit un taux d’occupation de 97,26 %.

JOURNEES D'OCCUPATION EN 2015				
	MET	VMA	PAD	TOTAL
JANVIER	832	124	155	1111
FÉVRIER	709	164	163	1036
MARS	777	199	205	1181
AVRIL	780	230	240	1250
MAI	806	244	248	1298
JUIN	757	248	220	1225
JUILLET	713	253	241	1207
AOÛT	713	273	248	1234
SEPTEMBRE	702	255	337	1294
OCTOBRE	767	248	383	1398
NOVEMBRE	719	236	347	1302
DÉCEMBRE	713	248	413	1374
<b>TOTAL</b>	<b>8988</b>	<b>2722</b>	<b>3200</b>	<b>14910</b>

L’année 2015 se termine avec un déficit de **420 journées**, (au lieu de 1232 pour l’exercice précédent) qui s’explique de la façon suivante :

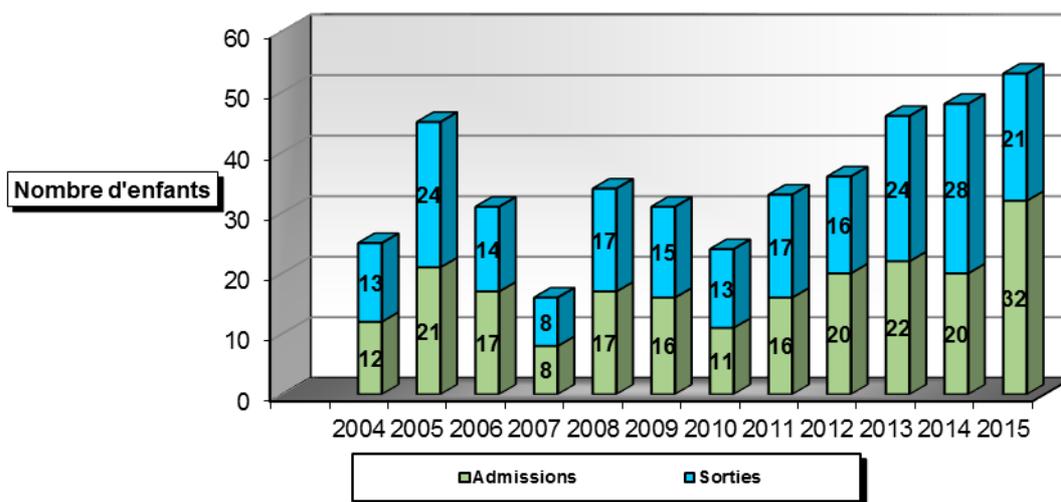
- La difficulté d’orienter les enfants pris en charge à la MET pour descendre à 18 prises en charge comme le stipulait le CPOM. A la MET nous sommes restés à une moyenne de 25 mesures au lieu de 18.
- Sur la VMA, une augmentation du nombre de journées comparativement à 2014. Toutefois, 2722 journées ont été réalisées en 2015 contre 2240 pour 2014, ce qui représente une augmentation du taux d’occupation de 21.51%.
- Le Placement à Domicile qui s’est développé rapidement après seulement 5 mois d’exercice. Le nombre de mesures est en moyenne sur cette période de 8.76.

➔ **Nombre d'enfants accueillis à la MET et à la VMA depuis l'année 2004**



68 enfants ont été accueillis au sein de la Maison de l'Enfance et VMA au cours de l'année 2015. Nous pouvons remarquer qu'il y a un équilibre pour le nombre d'enfants accueillis. Sur 10 ans, la moyenne est de 64.

➔ **Nombre d'admissions et de sorties MET et VMA de 2004 à 2015<sup>1</sup> (Cf. Annexe 1)**



Au cours de l'année 2015, nous observons un mouvement de 32 entrées et 21 sorties.

**32 enfants ont été admis** (11 garçons et 21 filles).

- 27 jeunes en Ordonnance Provisoire de Placement.
- 5 jeunes en Accueil Provisoire.

<sup>1</sup> Cf. Annexe 1 « Mouvement des enfants accueillis en 2015 »

Dans ces 32 admissions, **5 fratries** ont été accueillies en 2015 répartie de la manière suivante :

- 1 fratrie composée de 2 garçons.
- 2 fratries composées de 1 fille et 1 garçon
- 2 fratries composées de 1 fille et 2 garçons

### ➔ Les séjours de ruptures

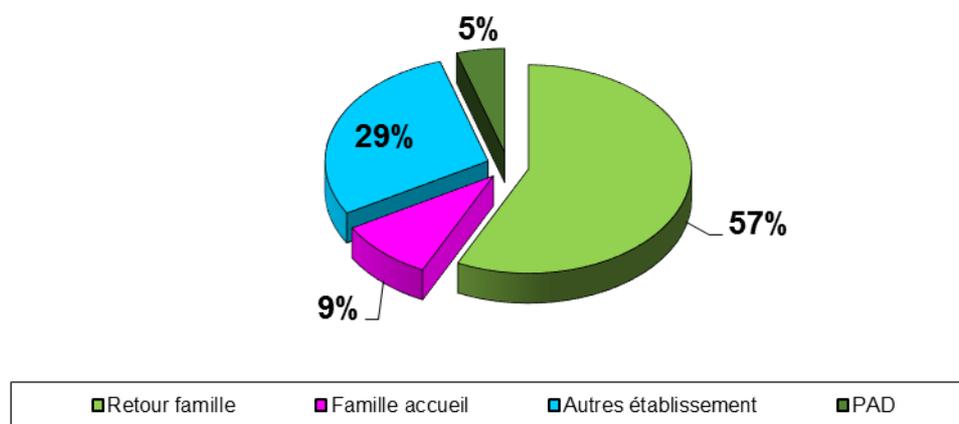
1 jeune fille de la MET a effectué un séjour de rupture sur la VMA :

- Du 9 au 18 mars

3 jeunes garçons de la Guitare et 2 jeunes filles de la VMA ont effectué un ou des séjours de rupture à la MET de 1 jour à 15 jours dans les appartements pour lesquels une demande de régularisation en ERP est en cours.

### ➔ Les sorties de l'internat MET et VMA durant l'année 2015<sup>(Cf. Annexe 1)</sup>

#### ORIENTATION DES ENFANTS SORTIS EN 2015



**21 enfants ont quitté l'établissement** au cours de l'année 2015 (15 filles et 6 garçons).

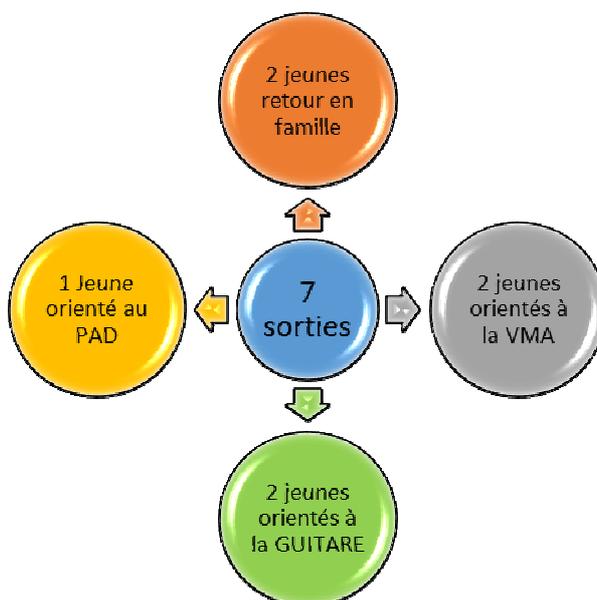
- 12 jeunes sont retournés vivre en famille.
- 2 jeunes ont été orientés dans une famille d'accueil.
- 6 jeunes ont été orientés vers un autre établissement.
- 1 jeune a été orienté au sein du service du PAD.

Cette année 50 % des sorties sont des orientations vers la famille naturelle : sur les 20 enfants sortis 10 sont retournés vivre dans leur famille naturelle.

**En annexe 1** : mouvement des enfants accueillis à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie-Ange en 2015

## 2-2 - L'activité Maison de l'Enfance de la Trinité en 2015

30 enfants ont été accueillis en 2015 sur la MET. 16 filles, 14 garçons. Nous comptons une moyenne de 25 enfants par mois sur la MET.



Durant l'année 2015 il y a eu 3 admissions en OPP.

La **durée de placement la plus longue** au 31 décembre 2015 est de **5 ans, 3 mois et 28 jours**.

La dernière admission en 2015 date du 25 septembre 2015, donc la **durée de placement la plus courte** au 31 décembre 2015 est de **3 mois et 6 jours**.

La durée moyenne de placement à la MET pour les 30 jeunes accueillis en 2015 est de 2 ans et demi.

### ➔ Les 14 mini-camps sur l'année 2015 : des supports éducatifs précieux pour les équipes (Cf. Annexe 2)

- 14 mini-camps ont été organisés par les équipes éducatives de la Maison de l'Enfance et 1 a concerné les filles accueillies à la Villa Marie Ange.
- L'échange avec la MECS Arc-en-ciel de Carpentras a été reconduit l'été 2015. Nous les avons accueillis du 20 au 24 juillet et 6 jeunes de la Maison de l'Enfance ont été reçus à la MECS Arc-en-Ciel.
- 18 enfants ont bénéficié d'un ou plusieurs séjours en colonie de vacances, puisque 37 ont été financés.
- **Durant les vacances de février :**
  - **23 enfants** ont participé à 5 mini-camps
  - **1 enfant** est parti en colonie de vacances.



- **Durant les vacances de Pâques :**
  - **18 enfants** ont participé à 3 mini-camps.
  - **5 enfants** sont partis en colonie de vacances.
  
- **Durant les vacances d'été :**
  - **28 enfants** ont participé à 10 mini-camps.
  - **15 enfants** sont partis en colonie de vacances.
  
- **Durant les vacances de la Toussaint :**
  - **6 enfants** ont participé à 1 mini-camp.
  - **7 enfants** sont partis en colonie de vacances.

Comme on peut le voir ci-dessus nous avons continué et amplifié la dynamique sur les mini-transferts depuis leur reprise en 2014. Ces derniers ont été réalisés sur des courtes durées afin de répondre au besoin pédagogique et éducatif des enfants pris en charge au sein de la MET.

N'oublions pas que certains enfants ne partent jamais en vacances et sortent très peu en « famille » durant l'année. Enfin, ils permettent aussi de répondre aux obligations imposées par la convention collective en matière d'organisation et amplitudes des horaires du personnel éducatif.



Une ambiance chaleureuse et joyeuse le jour de la fête de Noël à la MET

➔ **Tableau récapitulatif des fugues des enfants de la Maison de l'Enfance de la Trinité pour l'année 2015**

NOM - PRENOM ENFANT	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	COMMENTAIRES
DA	Du 07-01 au 16-01 du 18-01 au 20-01			Du 06 au 08-04 le 10-04	Du 01 au 31 -05 du 01 au 30-06 du 01 au 31 -07		
SA		Du 01 au 28-02	du 01 au 08-03 au 20 au 22-03 le 31-03	Le 01,06,08,09,-04 Du 22 au 25-04			
MY				Le 10,13,16,20,21,et 23-04	Du 01 au 31 -05 du 01 au 31 -07	du 01 au 30-06	
MY				Le 01,04,05,07-04			
<b>TOTAL ENFANTS EN FUGUE</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	
NOM - PRENOM ENFANT	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	COMMENTAIRES
MY	du 01 au 31-07	du 01 au 31-08	du 01 au 30-09	du 01 au 30-09	du 01 au 30-11	du 01 au 20-12, le 25, 26, 28, 31-12	
DA	du 01 au 31-07	du 01 au 31-08	du 01 au 30-09	du 01 au 30-09	du 01 au 30-11	du 01 au 31-12	
<b>TOTAL ENFANTS EN FUGUE</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	

**Commentaires :** Il convient de différencier les différents types de fugues<sup>2</sup>, c'est-à-dire « *des sorties non autorisées aux fugues longues* »

Pour l'année 2015, nous constatons que les fugues longues concernent les 3 mêmes enfants tout au long de l'année.

Pour 2 d'entre elles, ces fugues peuvent être qualifiées de « fugues chroniques ». Elles correspondent à une incapacité de l'enfant de se « poser » réellement quelque part pour s'inscrire dans son propre projet. Pris entre ses angoisses, son questionnement autour de l'appartenance à sa famille ou à un groupe, sa problématique le pousse à faire des allers-retours incessants, sans accepter que sa place soit celle qui lui est allouée. Elle peut aussi s'apparenter à la fugue organisée dans la mesure où le réseau relationnel extérieur est tel qu'il nécessite que l'enfant y retourne régulièrement

Pour la 3<sup>ème</sup>, il s'agit davantage de « fugues d'errance », expression d'une grande souffrance psychique, d'un « vide » massif. Dans ce cas, l'enfant est particulièrement vulnérable et soumis aux influences de rencontres sur sa route. Il y développera souvent « une identité de consolation » en faisant communauté apparente avec d'autres jeunes en errance.

<sup>2</sup> Cf : guide pour les professionnels et les partenaires « les fugues chez les jeunes, comprendre pour agir » Foyer de l'Enfance des AM, année 2012

## 2-3 – Analyse de l'activité de la Villa Marie-Ange

### ➔ Rappel de la création de la Villa MARIE-ANGE

En mars 2008, la Fondation ouvrait la Villa Marie-Ange.

Cet internat accueille neuf jeunes filles mineures, âgées de 14 à 18 ans.

Ce projet était l'aboutissement d'une réflexion de l'équipe de la Maison de l'Enfance face à un groupe de filles âgées de dix à dix-huit ans.

En effet, l'équipe éducative était confrontée à deux difficultés majeures :

- Un groupe vertical où l'âge des filles peut présenter des écarts importants. Ceci pouvait mettre à certains moments en difficulté, voire en « danger » les plus jeunes enfants ;
- A partir de quatorze ans, la situation géographique et l'organisation de la Maison de l'Enfance ne permettait pas à l'équipe de proposer à ces jeunes filles un accompagnement plus spécifique sur le plan de l'autonomie et des apprentissages (cuisine et lingerie...).

C'est donc la volonté de la Fondation, avec le soutien du conseil Départemental qui a permis l'ouverture de la Villa Marie-Ange, le 15 Mars 2008.

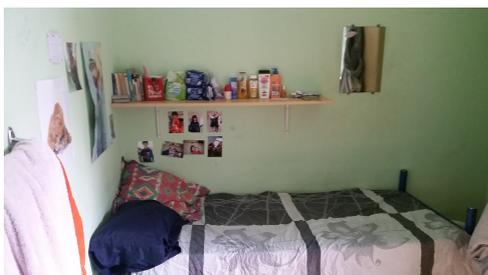
Depuis la création du sous-secteur adolescents, la Villa Marie-Ange dispose également de **6 lits en appartements** qui dépendent administrativement du CAE La Guitare.



### ➔ Présentation du Foyer

Une villa avec neuf places pour les adolescentes à partir de 14 à 18 ans située au 13, chemin de l'Archet à NICE.

Notre espace est composé de huit chambres, dont une est double, une salle de rencontre systémique avec les familles, salle de réunion, bureau éducatif, bureau chef de service, bureau psychologue, cuisine, salle à manger-séjour, et un espace autour de la maison pour les activités d'été.



Deux appartements 2 pièces et deux studios, composent le foyer appartement, pour un effectif de 6 places. Notre équipe est composée de : 8 éducateurs, une chef de service, une psychologue à temps partiel, un cuisinier qui intervient trois soirs par semaine et le reste de la semaine sur le CAE la GUITARE, une maîtresse de maison à mi-temps et un homme d'entretien à mi-temps.

Le CPOM signé en début d'année contraindra l'équipe de la VMA à réduire son effectif d'un ETP d'éducateur à partir du mois de janvier 2016.

Le foyer propose une prise en charge éducative centrée autour de l'intégration des règles de vie collective dans un temps quotidien et un espace contenant avec un apprentissage de l'autonomie important.

Sur l'internat, les repas sont préparés par un cuisinier deux jours par semaine et par des éducateurs avec la participation des jeunes filles les autres jours de la semaine. Ces dernières participent aux courses.

### **Modalités d'admission**

En ce qui concerne le protocole d'admission des jeunes à la VMA, l'option de deux rencontres dont une avec la psychologue, l'éducateur référent et la postulante au placement puis la jeune fille passe la soirée avec le groupe jusqu'à 21h.

Cette première rencontre permet l'élaboration d'un bilan psychologique dont l'intérêt est double : une évaluation du fonctionnement psychique de la jeune fille et une compréhension par l'équipe.

La deuxième rencontre se passe entre le chef de service, l'éducateur et la jeune fille, avec une nouvelle soirée dans le groupe. Moment au cours duquel les règles sont abordées, expliquées, questionnées...

Par la suite la jeune fille rencontre la MSD et fait le point sur ses impressions, son souhait. Selon la décision de la jeune fille, les partenaires de la MSD prennent contact avec notre service et le chef de service convient d'une date pour l'admission.

Au moment de l'admission nous sollicitons la famille, la MSD et les services qui travaillent avec la famille et/ ou la jeune fille. Nous faisons un entretien systémique, afin de définir les attendus de chaque partenaire.

En 2015, concernant les 13 admissions sur l'internat, nous notons l'absence des familles au premier entretien d'admission pour 9 situations soit 70 % des entretiens programmés. Cette situation est nouvelle, à la fois pour nos partenaires sociaux et nous-mêmes. Une seule mère a été excusée pour motif médical (hospitalisation).

Nous avons maintenu ces entretiens et avons admis ces jeunes malgré cette absence dans le souci de centrer nos interventions dans l'intérêt de l'adolescente. Toutefois, cela interroge sur l'implication des familles et la place du jeune préconisé pour le placement. Cependant, les familles sont informées systématiquement des activités éducatives, pédagogiques et de santé mise en place pour leur fille.

### **Objectifs**

Le travail s'organise de façon à fournir un cadre contenant, rassurant, souple-ferme, dans une écoute bienveillante.

Sur les 13 présentations, 11 filles sont en décrochage scolaire massif et ce depuis l'entrée au collège. Nous essayons de les accompagner au mieux vers un retour dans les apprentissages scolaires (collège, lycée, CFA, classe relais, ITEP, mission locale, MLDS, stages dans la restauration en attente d'une orientation à la Nartarssière...).

Les difficultés spécifiques de ces jeunes filles nécessitent d'alterner la prise en charge de groupe et la prise en charge individuelle.

Dans cet objectif, nous proposons des activités éducatives, pédagogiques et ludiques ainsi qu'une prise en charge psychologique. Nous travaillons également le besoin de « partir et revenir » qui est exprimé au travers des fugues.

## ➡ **Prise en charge psychologique**

L'année dernière, nous avons accueilli 26 adolescentes et jeunes adultes, qui présentaient des difficultés psychologiques ; l'intensité des troubles du comportement, a perturbé gravement leur socialisation et l'accès aux apprentissages.

### **Profils de personnalité :**

- 5 adolescentes présentant un profil dysharmonique à versant psychotique,
- 6 jeunes filles dans les troubles du comportement liés aux changements dans l'adolescence,
- 2 adolescentes avec un déficit intellectuel et dans la psychose,
- 7 jeunes ont des traits de la lignée psychopathique plus ou moins marqués,
- 6 filles qui sont dans une « normalité »,

Par ailleurs tout type de personnalité confondu, 7 adolescentes présentent des éléments de la lignée dépressive. Pour toutes ces adolescentes, nous retrouvons un passé de carences affectives et/ ou éducatives, alcoolisme des parents, maltraitance psychologique et physique, pathologie mentale auprès des parents, ruptures à répétition, discontinuité, délinquance, abandon...

### **Antériorité d'une psychothérapie**

7 jeunes filles bénéficiaient avant leur admission d'une prise en charge par un psychologue ou pédopsychiatre en CMP, en privé et aussi à travers une association. Notre travail consiste à écouter, soutenir, en les préparant lorsqu'il est possible, à pouvoir entamer un processus thérapeutique à l'extérieur (CMP, LENVAL, Privé).

### **Les suivis individuels**

Un certain nombre des jeunes filles que nous accueillons ont fait, avant leur admission, l'objet de consultations psychologiques dans le cadre d'un CMP et autre, parfois pendant plusieurs années et au cours d'une hospitalisation.

Dans notre institution, une grande diversité de personnes approche les adolescentes. Chacun doit garder sa spécificité et sa technique, mais en même temps, s'intégrer dans une perspective commune : il s'agit d'une action multidimensionnelle, trame institutionnelle qui prend valeur de psychothérapie institutionnelle. C'est sur ce fond que se greffe le travail psychologique.

Une prise en charge psychologique est proposée à chaque adolescente au moment de notre première rencontre, et à l'admission. Ce contact s'établit en des rencontres diversifiés : le bureau, cuisine, salle à manger, devant un film, une balade à pied, devant la chambre de la jeune, assises aux escaliers, etc .

Ces rencontres peuvent se poursuivre jusqu'à la sortie de la jeune fille de l'établissement. Parfois, ces rencontres peuvent être interrompues au cours du placement, soit en accord avec la jeune fille et la psychologue, soit parce qu'il est difficile de faire accepter la relation subjective dans ce lieu de paroles.

Parfois, l'adolescente a besoin de temps pour pouvoir établir un lien de confiance, face aux parcours de vie discontinus, ou bien elle peut se sentir persécutée pendant cette période charnière d'être placée, déplacée de chez elle...

### Les traitements médicamenteux

- A visée anxiolytique : 3 jeunes filles en ont bénéficié ;
- A visée antipsychotique : 5 jeunes filles en ont bénéficié ;
- Visant à diminuer le trouble du comportement (agressivité, agitations motrices, impulsivités, passages à l'acte) : 5 adolescentes jeunes filles ont eu besoin à certains moments de l'année.

### Le suivi infirmier

Trois interventions dans la journée sur prescription médicale pour donner le traitement antipsychotique à deux jeunes filles. Cela protège la relation entre l'équipe éducative et l'adolescente, en évitant cette confrontation avec la prise du traitement.

### Des thérapies mises en place pendant le placement

6 jeunes filles ont pu accéder à cette prise en charge thérapeutique à l'extérieur. Nous avons constaté une meilleure assiduité des jeunes grâce à l'effort de l'équipe à motiver les adolescentes.

### Des consultations médecin généraliste

Nous nous rendons compte du besoin de certaines adolescentes d'aller avec une régularité en consultation, des symptômes tels quels : mal au ventre, mal à la tête, rhume, mal à la gorge, mal à la peau en général, etc. Le côté psychosomatique est très important.

Place très importante du Carrefour Santé : toutes les adolescentes et jeunes majeures sont suivies par ce service. Elles ont un moyen contraceptif, et parfois, même en étant absente du foyer (fugue), elles vont au rendez-vous au Carrefour Santé.

Nous constatons que ces adolescentes et jeunes adultes se trouvaient, malgré des potentialités intellectuelles et cognitives préservées, engagées dans un processus handicapant qui a nécessité pour certaines le recours à des actions conjuguées avec SIPAD, Service de Pédopsychiatrie à LENVAL, Equipe mobile, CPJA, orientation ITEP la GAUDE... Tout ceci afin de personnaliser l'accompagnement et construire une prise en charge très spécifique pour chaque usager.

A ce jour, nous pouvons vérifier que ces jeunes filles présentaient aussi des troubles psychopathiques, elles ont des vécus déchirants, un long passé de plus en plus douloureux fait de ruptures, de carences affectives graves, voire de la maltraitance, que la structure de la famille a changé, allant vers un manque de référent suffisamment contenant et stable.

Nous avons accueilli des jeunes filles de 14 à 20 ans. Certaines ont « décompensé » ou étaient en « crise » à ce moment de leur vie. Dans les moments de crise ou de décompensation, nous avons pu différencier cinq types de problématique :

- Des pathologies qui se présentent avec une histoire de troubles remontant à l'enfance, comme des dysharmonies psychotiques et qui peuvent s'aggraver ou se décompenser bruyamment ;
- De pathologie qui ont une présentation similaire à celle des adultes comme les bouffées

délirantes, les psychoses schizophréniques ou les troubles bipolaires ;

- De pathologie strictement adolescente caractérisée par une augmentation des passages à l'acte et une émergence de violence plus ou moins difficile à contenir ;
- Les adolescentes qui malgré le placement « n'ont de place nul par ».
- Les « fugues ».

Notre accompagnement psycho-éducatif a dû subir plusieurs modifications, changements, afin de pouvoir créer, inventer, des modalités de suivi qui ne faisaient pas partie de notre projet initial. Il a fallu nous adapter au fonctionnement de ces adolescentes particulières en aménageant leur prise en charge journalière.

La Villa Marie-Ange est devenue un point d'ancrage, lieu de passage nécessaire aux retours des fugues, un lieu d'accueil ouvert/fermé, fermé/ouvert, selon les besoins des adolescentes en grande difficulté pour recréer un lien de confiance avec les adultes.

Nous avons travaillé avec les adolescentes et leur famille, le besoin, la nécessité pour que chaque hospitalisation en pédopsychiatrie puisse se faire avec le consentement, la collaboration, dans un accompagnement le plus humain possible.

Le travail psychologique est mobile dans notre dispositif et dans les différents lieux du placement, afin d'accueillir au mieux la parole du sujet. Cette pratique « hors bureau » vise, d'une part, à compléter leur évaluation clinique dans le cadre du projet personnalisé, et d'autre part, à permettre la mise en place de médiations entre les adolescentes et les équipes – partenaires. Certaines de ces interventions ont permis de maintenir quelques adolescentes dans le dispositif du placement, en favorisant un ancrage soit dans le groupe de pairs, soit dans un type d'activité type stage...

- Mise en place des entretiens individuels : jeux, film, dessin, parole libre, construction du génogramme, balades au bord de la mer, etc,
- Construire un parcours pour que la jeune fille puisse poser les pièces et recomposer le puzzle de sa vie,
- Animer des entretiens familiaux,
- Travail de réflexion sur le phénomène des fugues auprès de chaque fille, dans le groupe, et en équipe,
- Participation aux réunions de fonctionnement
- Préparation des bilans psychologiques,
- Organiser des entretiens en binôme psychologue et éducateur référent,
- Aller à la rencontre de certaines jeunes extra-muros en compagnie de l'éducateur référent (visite à domicile),
- Soutenir le suivi et la prise du traitement (psychotropes), lorsque celui-ci a été nécessaire,
- Préparation, soutien, accompagnement aux hospitalisations en pédopsychiatrie,
- Soutien à la parentalité, étayage du rôle des parents, travail sur la place de chacun, et la capacité de la famille à soutenir leur fille,
- Points techniques à la MSD,
- Synthèses au SIPAD, CPJA,

- Réunions avec l'Hôpital LENVAL, afin de créer un protocole, un partenariat pour le suivi de ces adolescentes en souffrance psychologique
- Accompagnement de la jeune pendant son parcours du placement,
- Soutenir les jeunes filles dans le développement des qualités de leur investissement scolaire, amicaux, amoureux...Capacités à se situer dans le groupe,
- Travail sur la déscolarisation, « l'échec scolaire », « la phobie scolaire », apprivoiser les apprentissages, afin de permettre une inscription scolaire et l'insertion sociale – professionnelle.

## ➡ **Travail avec les familles**

Nous convoquons la famille de la jeune fille pour la première fois au moment de l'admission, cependant nous avons pu constater cette année à quel point il était devenu difficile de mobiliser les familles. Si la famille est présente, elle peut faire alors connaissance avec une partie de l'équipe et nous expliquer la raison du placement.

En cas d'absence de la famille, nous lui proposons des rencontres régulièrement jusqu'à sa mobilisation qui peut prendre parfois plusieurs mois.

Cet entretien d'admission est important parce qu'il donne un aperçu du parcours de la famille et de la jeune fille.

Durant cette année, nous avons fait 35 entretiens systémiques. Nous avons eu des moments forts, très constructifs dans ce partenariat avec les familles.

Nous mettons en place un soutien et un étayage parental. Nous avons pu orienter, accompagner certaines familles dans d'autres services : addictologie, thérapie familiale, thérapie individuelle pour certaines mères.

## ➡ **Les relations avec les partenaires**

### Avant et après l'admission

Les premiers partenaires sont la plupart du temps les référents des MSD, AED, AEMO, le PAD, le Lieu Ressources, l'ADS, ALC, le CMP, et parfois le RTPE.

### Pendant le placement

Nous sommes en contact quasi permanent avec les services suivants: MLDS, Mission Locale, Collège, lycée, MSD, AED, AEMO, ALC, les employeurs qui acceptent nos jeunes en stage, le SIPAD, LENVAL (pédopsychiatrie), Maison des Adolescents, Carrefour Santé.

L'articulation avec les divers services a été très importante durant cette année. De nombreuses rencontres ont eu lieu afin de réfléchir sur le parcours et le projet scolaire et professionnel des jeunes filles.

Nous avons mis en place un partenariat avec le Collège de l'ARCHET, en permettant ainsi, à une jeune fille d'aller en Stage au lieu de se rendre au Collège.

A d'autres moments nous avons eu besoin des référents MSD pour travailler une nouvelle orientation pour 6 jeunes filles qui mettaient en péril le groupe d'adolescentes et la continuité de notre travail à la Villa Marie-Ange.

Nous avons eu 5 hospitalisations au SIPAD.

Il est à noter que cette année, une adolescente a fréquenté à temps complet le CPJA (Hôpital de jour). Une adolescente pendant son séjour de rupture a été hospitalisée à LENVAL en Pédiatrie pendant une semaine.

Le nombre de passage aux urgences de l'Hôpital LENVAL est de 10, pour 07 filles qui se sont scarifiées à maintes reprises. Nous sommes face à une souffrance psychologique importante, une demande d'aide qui parfois n'arrive à s'exprimer que par des passages à l'acte, le passage à l'hôpital pourra alors diminuer l'angoisse et permettre la libération de la parole au lieu de l'agir.

### Les sorties

Durant l'année 2015, nous avons eu le départ de 15 adolescentes, dont 9 sur l'internat et 6 sur les appartements. Ces jeunes filles sont retournées dans leur famille respective par la décision du juge. 02 adolescentes ont été orientées au Foyer de l'Enfance et une jeune fille a été orientée au foyer OASIS (transition avant un retour en famille).

- 1 jeune majeure en grande difficulté psychologique est retournée chez son père, afin de pouvoir s'occuper de la santé de celui-ci.
- 1 jeune femme qui a réussi son BAC ST2S, est retournée chez son père, dans le département d'outre-mer.
- 1 adolescente qui a réussi son BTS, a eu 18 ans, et est retournée chez sa mère.
- 1 jeune fille en deuxième année d'un CAP coiffure, retournée chez sa mère.
- 2 adolescentes, orientées au Foyer de l'Enfance. Une d'entre elle a obtenu le brevet des collèges allégé malgré une déscolarisation massive. Elle est inscrite en CAP coiffure, 01 adolescente est retournée chez sa mère et a pu intégrer par la suite un CAP coiffure
- 1 jeune majeure avec le diplôme d'un CAP Coiffure et qui bénéficiait d'un contrat jeune majeur, est retournée chez sa mère, avec qui les relations étaient conflictuelles avant le placement, et aujourd'hui, elles ont trouvé une relation plus apaisée et convenable pour elles deux.
- 1 jeune fille première année BTS Commerce, main levée du placement, retour chez la mère.
- 1 jeune fille a été orientée à Oasis avec préconisation retour en famille par le juge des enfants
- 1 jeune fille est retournée chez sa mère et n'a toujours pas de projet d'orientation scolaire ou pré professionnelle
- 1 jeune fille est rentrée chez son père sans projet et a été replacée au foyer de l'enfance

Nous avons pu contacter les jeunes qui ont été orientées en cours d'année Nous avons appris que certaines d'entre elles ont pu reprendre en main leur vie avec le soutien inconditionnel de leur famille.

- 3 jeunes filles ont pu s'inscrire dans un CAP et réintégrer le chemin du Lycée Professionnel, après un retour en famille.
- 1 jeune majeure a trouvé un travail en CDI, comme vendeuse dans un magasin de cosmétiques et vit avec son petit ami.

Malheureusement, deux adolescentes en grande difficulté (profil dysharmonique très important), passent leur temps entre le foyer de l'enfance et les rues. Pour l'instant, ces deux jeunes filles ne sont pas en capacité de prendre soin d'elle-même, ou d'accepter que les équipes puissent les soutenir, les soigner. Elles sont dans une méfiance vis à vis des adultes. La peur d'être apprivoiser, de rentrer dans une relation d'échange pour pouvoir se construire avec moins de « souffrance ». A ce jour la délinquance les attire avec beaucoup de conviction, certitudes, telles quelles : « les adultes existent pour nous entuber », « la justice a été faite pour que nous puissions montrer notre désaccord, et notre opposition ».

## ➡ **Scolarité**

Les cursus scolaire référents à l'internat :

- Apprentissage CAP Coiffure
- Apprentissage CAP IFSI
- BTS Commerce
- Insertion par voie scolaire à travers de stage, MLDS
- Insertion en établissement spécialisé IME la GAUDE
- CPJA en attente d'une orientation ITEP
- Collège en 3<sup>ème</sup>
- Rupture scolaire

Les jeunes filles qui sont présentées sur l'internat arrivent majoritairement sans scolarité et ce depuis l'âge de 11 ans (entrée au collège). Tout le travail consiste alors à remobiliser ces jeunes pour leur permettre de construire un avenir meilleur.

Certaines jeunes filles sont inscrites dans le dispositif scolaire traditionnel. En septembre 2015 ; (3<sup>ème</sup> au collège, seconde année au Lycée, CAP Coiffure, BTS Commerce, BTS Vente, CAP de mécanique auto-moto, CAP d'aide à la personne, certaines filles sont en décrochage scolaire, une a réussi son BAC, une autre a débuté la formation du BAFA qui devrait se finaliser aux vacances de Février 2016). 3 jeunes filles suivies dans le dispositif MDPH (orientation ITEP IME).

Le cursus scolaire au Foyer appartement :

- Apprentissage CAP Coiffure
- BAC / Etudes supérieures pour devenir infirmière
- CFA Carrosserie auto
- Passage du BAFA
- Lycée en 1<sup>ère</sup> année – BAC (Aurélié),
- ITEP la GAUDE (Linda), avec une orientation à ISATIS,

Les établissements fréquentés en 2015 :

- Collège Alphonse Daudet,
- Collège de l'Archet,
- Collège Parc Imperial,
- Collège Ségurane,
- Collège de Drap,
- Lycée Professionnalisant Magnan,
- Lycée Professionnalisant Escoffier,
- Lycée Estienne D'Orves,
- Lycée professionnalisant les Palmiers

## Eléments de conclusion

Au sein de la Villa Marie Ange, il est à noter un bouleversement du travail éducatif auprès des jeunes filles accueillies. L'objectif principal consiste à les remettre dans une insertion sociale et scolaire ou professionnelle. Cela n'est réalisable dans la majeure partie des cas que si ces jeunes sont accompagnées dans une démarche de soins leur permettant ainsi d'accéder aux apprentissages.

Pour soutenir l'équipe et apporter des éléments de compréhension qui permettent de repenser le projet de service, une formation d'équipe a été réalisée sur les phénomènes d'incivilités et leurs retentissements institutionnels. Celle-ci s'est déroulée sur site les 16 et 17 décembre 2015.

Basé sur des théories comme le constructivisme de PIAGET, la communication de Carl ROGERS ou le socioconstructivisme de VYGOTSKY, l'équipe a ainsi abordé les effets des incivilités dans une structure spécialisée comme la VMA.

*Dans les institutions, les incivilités sont perçues comme un défi au règlement et aux valeurs défendues. Le problème ne se situe pas dans l'acte commis mais dans les conséquences qu'il induit. Une méfiance généralisée risque de s'installer. Ces atteintes au respect des règles sont destructrices des interactions de collectivité mais aussi de la confiance nécessaire à un bon fonctionnement collectif.*

Pour **l'année 2016**, nous envisageons de décloisonner la Villa Marie-Ange et de travailler avec les autres secteurs de La Fondation. Nous rapprocher du CSAPA de ACTES pour une première rencontre qui devrait être suivie d'une formation sur les addictions. Nous souhaitons pouvoir accéder aux places réservées aux jeunes dans le cadre de l'AAVA et obtenir des places à l'auto-école sociale mais aussi de réfléchir à l'intérêt de travailler avec ACTES JEUNES et CAP ENTREPRISE. La Fondation est riche de services que nous ne connaissons pas forcément et qui pourrait donner un nouvel élan à notre travail.

Dans le secteur Enfance-Familles, il nous semble important de travailler en lien étroit avec l'AED, PELICAN, et PARENTALITE, de trouver de véritables appuis auprès de nos collègues des deux autres internats, Guitare et Maison de l'Enfance. Et d'encourager les deux nouveaux services à savoir le Lieu Ressources et le PAD.

- ➡ Pour **l'année 2016**, à la Villa Marie-Ange, il est envisagé de participer au décloisonnement des services et de travailler plus en lien avec les autres secteurs de La Fondation comme précisé dans le CPOM, soit un rapprochement avec le CSAPA de la Fondation sera organisé pour une première rencontre qui devrait être suivie d'une formation sur les addictions. La Fondation est riche de services que nous ne connaissons pas forcément et cette démarche pourrait donner un nouvel élan au travail réalisé auprès des publics.
- ➡ Privilégier l'accès aux places réservées aux jeunes dans le cadre de l'AAVA et obtenir des places à l'auto-école sociale
- ➡ Réfléchir à l'intérêt de travailler avec ACTES JEUNES et CAP ENTREPRISE.
- ➡ Un travail en lien étroit avec l'AED, PELICAN, le service PARENTALITE, le PAD sera également l'occasion de trouver de véritables appuis auprès des collègues des deux autres internats, Guitare et Maison de l'Enfance.

# 3 – LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE A LA MAISON DE L'ENFANCE

En 2015, le suivi psychologique est exercé par 2 psychologues à mi-temps.

Jusqu'en Juin 2015 ces derniers sont intervenus auprès des 3 groupes d'enfants de l'internat. A partir de cette date et la mise en place du CPOM ils sont respectivement intervenus auprès des 2 groupes d'enfants de l'internat et auprès des enfants accompagnés dans le cadre du placement à domicile.

Ce travail clinique s'est décliné sur plusieurs niveaux interdépendants :

## 3-1 – Les entretiens cliniques

### ➡ Les entretiens avec les enfants

Lorsqu'il est placé en internat il s'agit d'aider l'enfant à vivre le mieux possible la séparation de son milieu familial, comprendre cette mesure de protection et élaborer sur son vécu.

Le psychologue propose à chaque enfant un espace individualisé qu'il investit seul ou accompagné de son éducateur.

Dans le cadre de la vie en internat, les enfants sont suivis en moyenne une fois par mois, par rapport à leur placement et aussi au sujet des événements importants les concernant : avant les entretiens familiaux, avant les audiences chez le juge, avant les points techniques avec la MSD. Les enfants inquiets ou réticents à cet échange sont rassurés lorsqu'il se passe en compagnie de l'éducateur (c'est le cas pour certain ados) et/ou dans le cadre de leur groupe.

Ponctuellement, en fonction des circonstances et des impératifs de la vie de l'enfant, le rythme des entretiens peut s'accélérer autant que nécessaire.

### ➡ Suivis thérapeutiques extérieurs en 2015

- Du fait de l'importance de leurs problématiques psychologiques et de leurs souffrances, nous avons organisé 10 suivis d'enfants en CMP et en cabinet libéral afin qu'ils puissent engager un travail thérapeutique régulier.
- 3 enfants sont accueillis en ITEP (externat et internat).
- 1 enfant a été hospitalisé brièvement à l'hôpital Lenval.
- 1 demande de constitution de dossier MDPH a été organisée.

### ➡ Les entretiens familiaux systémiques

L'outil systémique permet de mettre en lien les différents contextes de vie de l'enfant, qu'ils soient familial et institutionnel et de les travailler en même temps. La famille et l'institution peuvent développer dans ce travail commun des compétences complémentaires au bénéfice de l'enfant.

Lorsque la famille se sent reconnue dans son rôle, elle autorise son enfant à profiter du placement et elle ne le place plus dans une position inconfortable, avoir à choisir entre l'institution et elle-même. Nous proposons aux parents un espace spécifique pour travailler les raisons du placement, la dynamique relationnelle familiale et les difficultés des enfants.

### **En 2015**

Sur l'internat 20 ont été sollicitées pour participer aux entretiens familiaux. Dix d'entre elles sont venues régulièrement et ont adhéré à cette forme de travail.

Cinq familles sont venues de manière irrégulière, en fonction de leurs difficultés personnelles, et de l'évolution de leurs capacités parentales.

Trois d'entre elles ne sont pas venues aux entretiens car elles sont opposées au placement. Et deux d'entre elles n'avaient pas la possibilité de voir leur enfant en dehors des temps de médiations.

Sur le placement à domicile nous avons organisé 23 entretiens familiaux auprès des 12 familles suivies. Et 19 de ces entretiens ont été honorés.

Suite à l'évaluation externe réalisée courant 2014, nous avons entamé une réflexion sur le travail avec les familles aux ressources parentales fortement défaillantes. Que ce soit celles qui sont opposées au placement et qui ne se rendent pas aux entretiens familiaux ou bien celles qui n'y participent qu'irrégulièrement, soit 8 familles. Ainsi en 2015 nous avons pu proposer des entretiens familiaux aux parents éloignés géographiquement pour faciliter leur participation au sein de leurs MSD de secteur. Le dernier entretien familial s'est déroulé à la MSD de Cannes. Ces éléments continuent d'animer notre réflexion pour 2016.

**Le travail avec les familles dans le cas particulier des familles aux ressources parentales fortement défaillantes**, les réticences habituelles sont majorées. Elles ne peuvent adhérer aux propositions de travail institutionnelles classiques pour différentes raisons :

- Certains parents souffrent de pathologies psychiatriques non traitées et/ou non stabilisées (environ 8 parents concernés cette année), leurs capacités relationnelles sont très problématiques.
- D'autres parents sont aux prises avec des addictions trop envahissantes pour être suffisamment réceptifs dans la durée, au travail institutionnel avec leur enfant (7 parents concernés).
- Enfin, des parents souffrent d'un handicap lourd, physique ou mental, entravant leur capacité de communication et sont placés dans un lieu de soin : maison de repos, hôpital..., (2 parents concernés).

La parentalité de ces familles ne pouvant s'exercer et s'exprimer que de manière partielle, nous avons donc adapté notre cadre d'entretien traditionnel. Nous avons ainsi réalisé :

- Des entretiens psychologiques individualisés centrés sur le lien problématique parent-enfant, utilisant des médiations telles que le jeu. Ceux-ci remplacent ou complètent les entretiens familiaux systémiques.
- Les entretiens psychologiques centrés sur le parent exclusivement. Lorsque l'enfant ne peut supporter le déploiement de la pathologie de son parent, il est assuré que ce dernier sera reçu et pris en considération comme les autres parents.
- Les entretiens psychologiques réunissent enfant et parent sur le lieu de soin de ce dernier lorsque cela est possible. Bien que faibles et très diminuées les ressources parentales peuvent ainsi s'exprimer et bénéficier à l'enfant.

## 3-2 – Le soutien à la pratique éducative

Sur l'internat et le PAD les psychologues participent aux différentes instances de réflexion de la pratique éducative.

### ➡ Réunions

- hebdomadaires : les réunions de groupe éducatifs
- mensuelles ou trimestrielles : les supervisions d'équipe, les différentes réunions de projets éducatifs, les réunions institutionnelles, les réunions générales, les réunions de psychopédagogie, les réunions d'harmonisation, les réunions avec les chefs de service

### ➡ Temps d'élaboration de la pratique

Le suivi psychologique de l'enfant en institution a la particularité de suivre les nombreux rebondissements qui émaillent sa vie. Il vit au rythme de l'audience à venir, de l'état de ses parents, de la confrontation avec les autres enfants. Le groupe institutionnel se doit d'être attentif en permanence à ces mouvements continus auxquels est soumis chaque enfant. Chacun doit donc analyser et réajuster son travail auprès de l'enfant en permanence.

Le travail en internat nécessite donc des réunions informelles et imprévues pour répondre au mieux aux passages à l'acte, aux violences, etc.

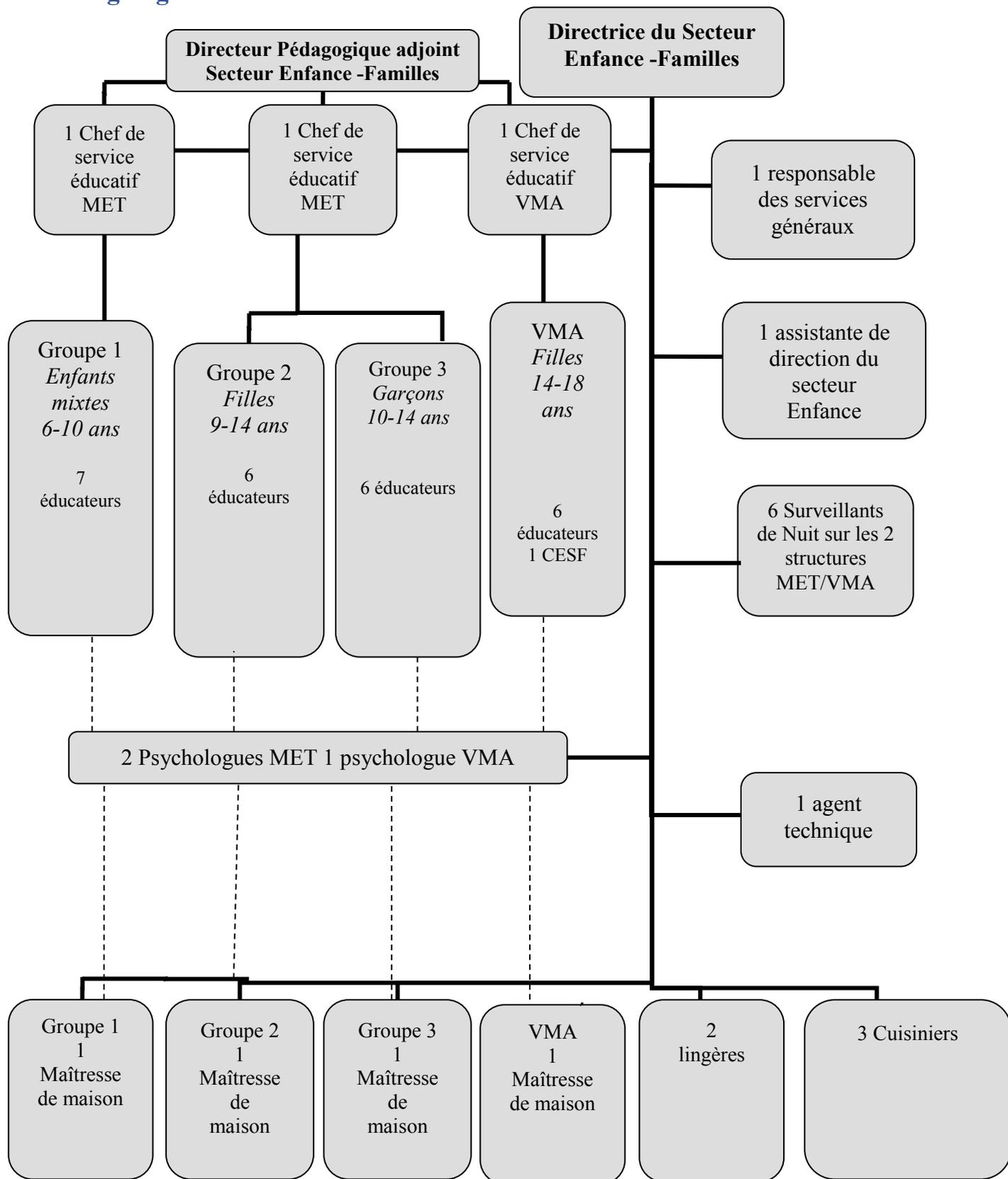
## 3-3 – Le travail avec les partenaires extérieurs

Ce travail de lien s'effectue avec les écoles, avec les organismes de soin et de rééducation. Cet échange régulier par des réunions ou par des appels téléphoniques permet une complémentarité entre l'accueil au quotidien, le soin, l'école, une unité dans le suivi de l'enfant.

Nous maintenons des liens constants avec les CMP, les services de médiations et les services hospitaliers.

# 4 – GESTION DES MOYENS HUMAINS

## 4-1 – Organigramme



## 4-2 – La mise à jour du document Unique d'évaluation des risques (DUER)

Le Document Unique a été remis au Conseil Départemental lors du contrôle du 23 septembre 2015.

Le document Unique est réalisé sur la Maison de l'Enfance depuis le 13 mai 2003.

Maintenant que nous fonctionnons en secteur la méthodologie des réunions pour l'établissement de ce document n'est pas efficiente vu la taille du secteur Enfance-Familles. Ceci va être modifié, puisqu'un référent Santé Sécurité a été nommé sur le secteur Enfance-Familles, il sera formé en 2016 pour la mise à jour du document au cours du 2<sup>ème</sup> semestre 2016.

## 4-3 – Le soutien à la formation des salariés

➡ Les formations effectuées en 2015 :

INTITULEES DES FORMATIONS	NOMBRE DE SALARIES
Aménagement et gestion du temps de travail	4
Recyclage secourisme	1
« Le sanitaire, le social, le médico-social : la place des familles et/ou de l'entourage	2
Conduite de l'entretien professionnel	2
L'éducateur référent – suite	2
Responsable santé sécurité : retour expérience	1
Dispositif de DSB VAE DEES	1
Les phénomènes d'incivilité en institution pour enfants/adolescents	1
Certificat en art Thérapie	1
L'immersion cuisine niveau 1	1
Le jardin potager	1
Adolescence et prévention du mal-être	1
Maitresse de maison	1
Formation initiale SSIAP 1	1
<b>TOTAL</b>	<b>20</b>

## ➡ Les stagiaires accueillis en 2015

Dans le prolongement de la politique d'accueil des stagiaires à la Fondation,

Nous avons accueilli 10 stagiaires au cours de l'année, répartis comme suit :

- 5 éducateurs(rices) spécialisés(ées)..... 4 à la MET et 1 à la VMA
- 2 moniteurs(rices) éducateurs(rices) ..... 1 à la MET et 1 à la VMA
- 1 TISF ..... au PAD
- 1 chef de service..... à la MET
- 1 psychologue ..... à la MET
- 1 animation sociale et socioculturelle ..... à la MET

### Contrats d'apprentissages :

3 jeunes apprentis éducateurs spécialisés sont en cours d'apprentissage, 2 à la Maison de l'Enfance et 1 à la VMA.

Ces stagiaires et ces apprentis apportent une réelle plus-value au travail quotidien en apportant un regard extérieur nouveau sur les pratiques.

## ➡ La formation à la sécurité incendie et à la sécurité alimentaire : indispensable pour la protection des enfants

Interventions/Etablissements	Maison de l'Enfance,	VMA	GUITARE
Exercices sur feu réel avec manipulation des extincteurs, formation audiovisuelle et fonctionnement du Système de Sécurité incendie	<ul style="list-style-type: none"><li>• 29 septembre</li><li>• 6 octobre</li><li>• 8 octobre</li></ul> Cette année, l'AED, Parentalité, Pelican y ont été associés	15 octobre	19 octobre
Nombre de participants	<b>44</b>	<b>11</b>	<b>9</b>
Evacuations nocturnes	29 septembre	21 avril	19 novembre
Nombre de participants	<b>4 (2 surveillants et 2 cadres)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
Evacuations diurnes	2 décembre	0	0
Nombre de participants	Pas quantifié		

Formation continue annuelle des cuisiniers aux procédures HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point), soit Analyse des dangers - points critiques pour leur maîtrise, assurée et suivie par la société POMARES.

## ➡ La supervision des équipes éducatives : un soutien indispensable

Une supervision est mise en place pour soutenir les équipes éducatives.

L'objectif étant de réfléchir et d'adapter au mieux les pratiques éducatives en fonction des enfants accueillis.

La supervision de l'équipe éducative de la Villa Marie-Ange continue avec le Dr DURBET à raison d'une séance de 2 heures 8 fois par an.

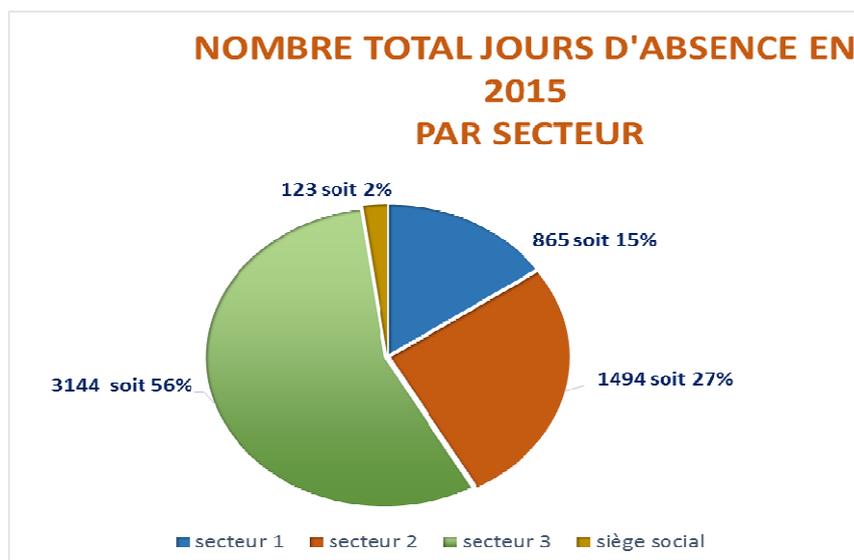
Mme BICHAT, psychologue systémique, prend en supervision l'ensemble des 3 groupes éducatifs de la Maison de l'Enfance par séance de 2 heures 8 fois par an et par groupe.

#### ➡ Les Entretiens Annuels de Développement Professionnel (EADP)

En 2015, l'ensemble des personnels a bénéficié de l'Entretien Annuel de Développement Professionnel. Cette démarche permet à chaque salarié de faire un point sur son travail, d'identifier ses difficultés et de fixer des objectifs de progrès pour l'année suivante.

A l'issue des EADP, l'entretien professionnel obligatoire tous les deux ans permet aux salariés de faire un point sur leur trajectoire professionnelle et leurs projets à venir.

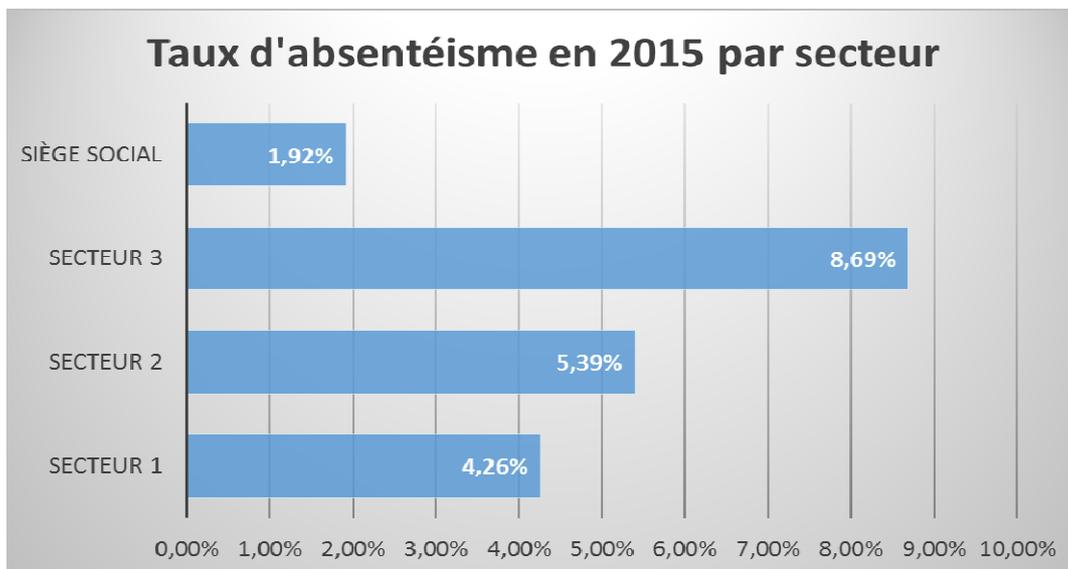
### 4-4 - Absentéisme et analyse du secteur Enfance-Familles



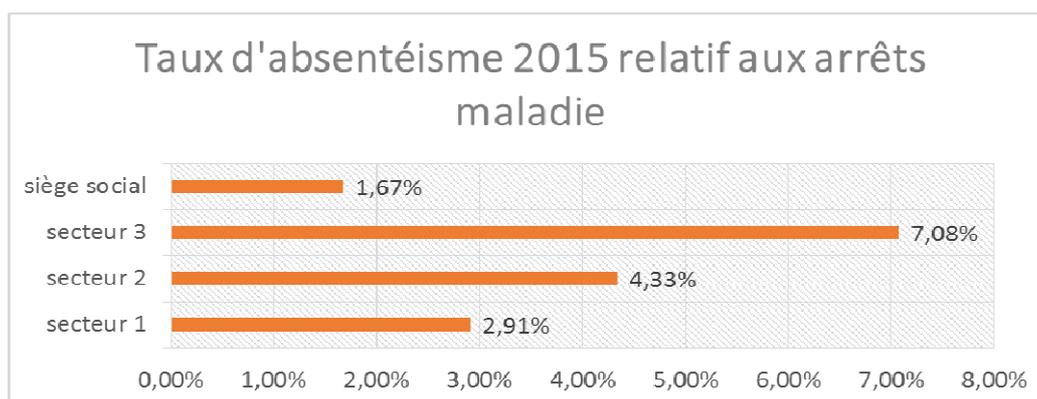
En 2015, nous pouvons noter 198 jours d'absences en moins sur le Secteur Enfance-Familles, puisque nous avons 3342 jours d'absences en 2014.

Un travail sur l'absentéisme a été initié au sein de la Fondation et a fait l'objet de décisions concernant la prévention des absences, en particulier celles trop nombreuses de quelques jours.

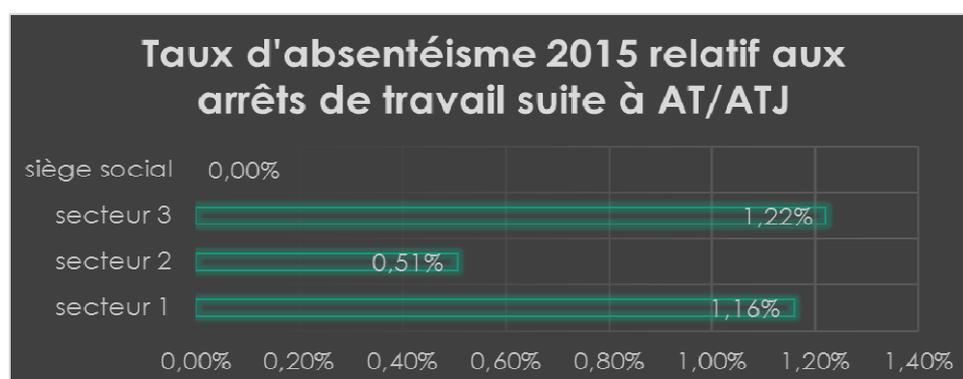
Ces outils permettent d'anticiper des situations parfois difficiles et d'amorcer des dynamiques de changement prévenant les risques psychosociaux.



Le taux d'absentéisme est inférieur de 0,82 % par rapport à celui de 2014. Il reste cependant encore important.



En 2015, le taux d'absentéisme relatif aux arrêts maladie a baissé de 0.34 % par rapport à 2014.



Le taux d'absentéisme 2015 relatif aux arrêts de travail suite à AT/ATJ est pratiquement similaire à celui de 2014 avec 0,01 % de différence.

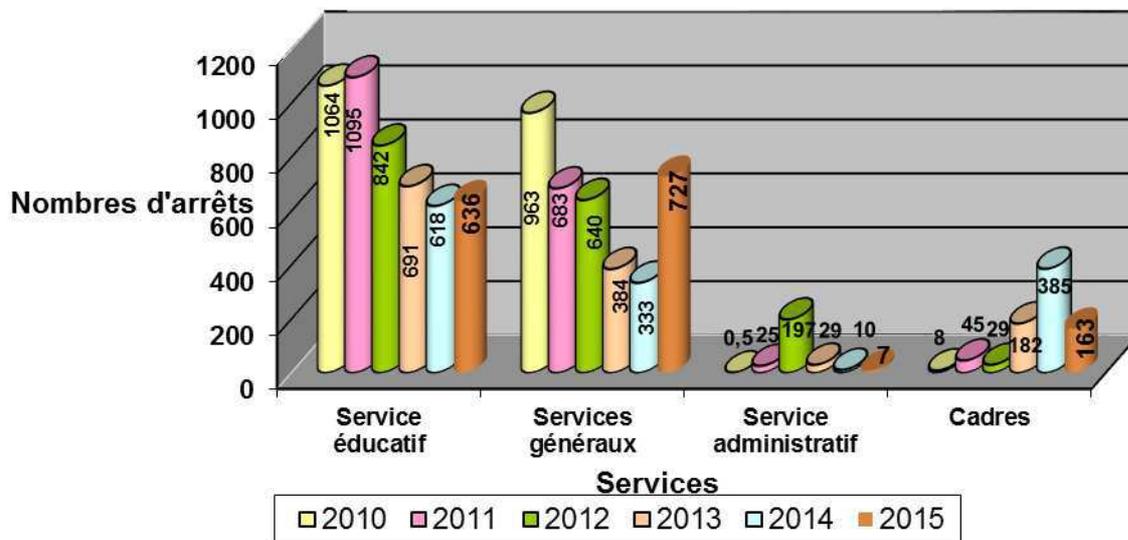
6 à 7 arrêts sur 10 sont des petits arrêts de travail compris entre 1 et 7 jours.

## 4-5 - absentéisme et analyse sur la Maison de l'Enfance et la Villa Marie-Ange

### SUIVI DES ABSENCES DE 2010 A 2015

ANNEES	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Service éducatif	1064	1095	842	691	618	636
Services généraux	963	683	640	384	333	727
Service administratif	0.5	25	197	29	10	7
Cadres	8	45	29	182	385	163
<b>TOTAL</b>	<b>2035.50</b>	<b>1848</b>	<b>1708</b>	<b>1286</b>	<b>1346</b>	<b>1533</b>

### SUIVI DES ABSENCES DE 2010 A 2015



#### ➔ Commentaires

Nous comptabilisons **1533 jours d'absences calendaires pour l'année 2015**. Ce chiffre est en augmentation de 187 jours par rapport à l'année 2014. Ci-dessous quelques éléments d'analyse.

Dans ces 1533 jours d'absences nous pouvons noter :

- 27 jours de congés exceptionnels pris par 10 personnes,
- 148 jours d'accident de travail, concernant 2 personnes,
- 40 jours d'accident de trajet, concernant 1 personne,
- 365 jours pris par un salarié arrêté durant toute l'année.

#### Le service éducatif

636 jours d'absences concernant le service éducatif en 2015, concernant 28 éducateurs(rices).

Nous pouvons noter que :

- 13 éducateurs ont eu plus de 7 jours d'arrêt de travail ..... 540 jours
- 8 éducateurs ont eu moins de 7 jours d'arrêt de travail ..... 22 jours

- 1 éducateur en congé paternité
- 1 accident de travail Trajet ..... 40 jours
- 2 accidents de travail ..... 148 jours
- 7 salariés ont pris des congés exceptionnels, pour 16 jours, soit :
  - Enfant malade ..... 4 jours
  - Pacsé ..... 6 jours
  - Décès ..... 2 jours
  - Naissance ..... 4 jours

### **Les services généraux**

727 jours d'absences pour les services généraux en 2015, concernant 11 personnels.

Nous pouvons noter que :

- 2 personnels ont pris un congé exceptionnel :
  - 1 pour enfant malade ..... 1 jour
  - 1 pour naissance et pour décès enfants, soit ..... 8 jours
- 7 personnels ont eu plus de 7 jours d'arrêt ..... 685 jours
  - dont 1 salarié en arrêt depuis le 17 décembre 2014, soit sur 2015 ..... 365 jours.
- 3 personnels ont eu moins de 7 jours d'arrêt
- 1 salarié en congé paternité ..... 11 jours.

### **Les cadres**

163 jours d'absences pour les cadres hiérarchiques et les psychologues, concernant 8 personnels.

- 3 psychologues ont été absents pour ..... 71 jours
- 5 cadres ont été absents pour ..... 92 jours
- 1 cadre a eu un Accident de travail, sans arrêt.
- 1 cadre a eu un Accident de travail trajet, sans arrêt.
- 4 cadres ont été absents durant l'année 2015 avec moins de 7 jours d'arrêt ..... 7 jours
- 3 cadres ont été absents avec plus de 7 jours d'arrêt ..... 153 jours
  - Concerne 1 psychologue et 2 chefs de services

### **L'administratif**

7 jours d'absences, concernant 1 personnel

- 5 jours d'arrêts maladie
- 2 jours Enfant Malade.

Il est à noter les arrêts maladie des deux chefs de service de la Maison de l'enfance à compter de novembre 2015 dont le travail a été compensé collectivement par les cadres présents dans la MET.

Cet état de fait vient interroger les effets que ces bouleversements au niveau des établissements engendrent et génèrent auprès des personnels même si la volonté d'accompagnement existe.

## **4-5 – Mouvement du personnel<sup>3</sup> (Cf. Annexe 3)**

<sup>3</sup> Cf. Annexe 3 « Mouvement du Personnel MET et VMA en 2014 »

# 5 – GESTION DES MOYENS TECHNIQUES ET EXTERNES

## 5-1 – Plan d'investissements

Un plan pluriannuel 2015-2017 de la Maison de l'Enfance et de la Villa Marie Ange a été transmis après approbation du Conseil d'administration de la Fondation aux services financiers de la DSS pour accord.

En 2015, la MET et la VMA a fait l'objet de travaux d'investissement :

### A LA VMA :

Travaux charpente et couverture Zinguerie .....	3017,30 €
Climatisation salle à manger .....	6948,84€
Achat d'un ordinateur .....	
Achat d'un réfrigérateur pour la VMA .....	

### A LA TRINITE :

Climatisation des salles à manger et ludi-salle .....	12 792,62€
Chariot conteneurs liaison froide .....	3622,12 €
2 lave-vaisselle.....	3799,99€

Reconfiguration de l'architecture informatique.....	14 125,00€
Ingénierie informatique.....	5136,00€

Soit un total de ..... **49 441,87€**

Sur un montant total prévu de 104 337€ prévu sur le PPI 2015-2017

## 5-2 – Emprunts en cours

Pas de nouvel emprunt contracté pendant l'année 2015.

## 5-3 – Organisation de l'économat et pilotage d'achat

C'est l'économiste de l'établissement qui gère le stock et les flux des marchandises alimentaires ou hygiène avec le souci de mettre régulièrement en concurrence les fournisseurs.

A la VMA, l'équipe éducative et les jeunes prennent en charge les courses quotidiennes.

Un groupement d'achat au sein de la Fondation a été finalisé en 2015.

## 5-4 – Sous-traitance

Le lavage des draps à la MET est toujours fait par ALC insertion. A la VMA, les jeunes prennent en charge leur linge.

Le nettoyage des vitres est assuré par la société NET 06. Ils interviennent une fois tous les deux mois pour entretenir les bâtiments hébergement et administratif.

Une partie de l'entretien des espaces verts à proximité de la MET a été assuré par un artisan indépendant « performance élagage ».

En 2016, la direction technique de la Fondation s'occupera directement du choix du prestataire et assurera l'entretien de l'ensemble des espaces verts.

## 5-5 - Maintenance et sécurité

Afin d'assurer une cohérence sur la maintenance des contrats des établissements sur l'ensemble de la Fondation et ainsi réduire les coûts :

- le contrat de maintenance de la société COFELY a été dénoncé au profit de la société PAC CLIM.
- Arrêt de certains contrats avec la société VERITAS au profit de SOCOTEC

De nombreux contrats de maintenance sont signés et permettent de répondre à l'entretien des locaux techniques pour la sécurité des personnes et des biens.

Un registre de sécurité est tenu à jour au secrétariat ainsi qu'un échancier « suivi des contrôles de sécurité » au sein de la Maison de l'Enfance et de la Trinité et à la Villa Marie Ange.

La commission consultative départementale de la sécurité et de l'accessibilité, sous-commission spécialisée pour la sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public, s'est réunie le 5 novembre 2015 à la Maison de l'Enfance de La Trinité.

La commission a émis un avis favorable à la poursuite de l'exploitation de la Maison de l'Enfance de La Trinité.

Les prescriptions proposées suite à la visite sont :

- *« la sous-commission départementale préconise, compte tenu des évolutions réglementaires sur ce type d'établissement (arrêté du 13/01/04) et de l'analyse des risques d'incendie et de panique, d'étendre la détection incendie à l'ensemble des locaux, excepté les douches et les sanitaires. (Article R 123.48 du Code de la Construction et de l'Habilitation).*
- *Supprimer les verrous posés sur les portes de sortie ; il est rappelé que toutes les portes doivent pouvoir s'ouvrir par simple poussée ou par la manœuvre d'un seul dispositif par vantail ou autre dispositif approuvé par la commission de sécurité. (Article CO 45 de l'arrêté du 25 juin 1980 modifié).*

Ces prescriptions relèvent du Conseil Départemental en qualité de propriétaire des locaux, qui fera le nécessaire pour les lever.

Suite à cette visite ils ont également dressé un PV de visite de réception de travaux dans lequel figure cette prescription :

- *Exécuter les 2 observations (PV du revêtement de sol à fournir et ventilation du local buanderie) formulées dans le rapport de vérification après travaux APAVE en date du 4/11/15. Fournir une attestation établie par un technicien compétent. (Article R 123.43 du Code de la Construction et de l'Habitation) qui est également à la charge du Conseil Départemental pour les mêmes raisons.*

Pour la Villa Marie Ange un registre de sécurité est actualisé, il reste à disposition sur le foyer.

Une commission de sécurité organisée par la ville de Nice a eu lieu le 7 février 2013 avec un avis favorable.

## 5-6 - Entretien des locaux et du matériel

La MET de la Trinité a bénéficié du soutien du Conseil départemental pour l'entretien des bâtiments et pour les travaux importants lui incombant en sa qualité de propriétaire.

Un planning de réfection des chambres au bénéfice des enfants accueillis au fur à mesure tout au long de l'année suit son cours.

L'équipe d'entretien du siège intervient ponctuellement en soutien à l'agent technique pour des travaux plus importants sur la Villa Marie Ange, comme à la Maison de l'Enfance de la Trinité.

Toute dégradation volontaire ou liée à la vétusté des locaux est réparée le plus rapidement possible.

# 6 – GESTION DES MOYENS FINANCIERS

## 6-1 - Charges de la section d'exploitation

### Groupe I - Dépenses afférentes à l'exploitation courante

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget exécutoire 2015	Réalisé 2015	Ecart
260 146 €	289 725,43€	277 344,37€	311 093 €	277 362,20	33 730,80 €

Cet exercice 2015 se distingue par les écarts significatifs suivants:

#### ACHATS 606:

La ligne 606 présente une économie de 16 750,91€. Cette ligne est liée à la maîtrise des consommations en carburant et en achat de fournitures.

#### LES SERVICES EXTERIEURS :

La ligne 611 « prestations à caractère médico-social » présente une économie de 7190,77 €.

#### LES AUTRES SERVICES EXTERIEURS:

La ligne 6281 « Prestations de Blanchissage à l'extérieur » : diminution de cette ligne de 3687,18€.

La ligne 6282 « Prestation d'alimentation à l'extérieur » fait apparaître une économie de 5375,23 €

La ligne 6288 « Autres prestations » fait apparaître un dépassement de 4264,12 €.

### Groupe II - Dépenses afférentes au personnel

Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Ecart
2 574 946 €	2 350 709 €	2 387 873 €	2 417 130,17€	29 257, 17€

La valeur du point est restée identique à 2014 soit 3,76 €.

En ne tenant pas compte des montants concernant la variation des charges pour congés payés, l'écart du groupe s'élève à 29 257,17 € correspond à la prestation de l'association PEPS pour le remplacement de personnels des services généraux de janvier à septembre 2015.

La réorganisation des services généraux a été effective à compter de septembre 2015, avec le détachement d'une maîtresse de maison (0,69 ETP), d'une lingère (0,50 ETP), d'un cuisinier de la MET vers la guitare et vers la VMA. La nouvelle configuration des places d'internat de la MET en deux groupes au lieu de trois a démarré en juillet 2015 et les effectifs ne sont pas encore atteints : les effectifs prévus étant de 9 pour le groupe des petits et 9 pour le groupe des grands. Compte tenu de ces éléments, il n'a pas été possible de réduire les effectifs d'éducateurs comme cela était prévu, ce qui explique l'augmentation de la masse salariale.

De plus, il faut mettre au regard les recettes liées au remboursement de compte épargne temps pour un montant de 33 000 € (voir le détail dans les explications des produits d'exploitation).

Il faut noter également trois départs en 2015 un licenciement pour inaptitude d'une éducatrice à la VMA pour un montant d'indemnités de 30 653 € et deux départs à la retraite de deux éducateurs spécialisés pour un montant d'indemnités de 39 223 €

### Groupe III - Dépenses afférentes à la structure

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
451 536,96 €	451 018 €	416 549,83€	441 426 €	413 774,96€	27 651€

Ce groupe génère un écart compte tenu des remarques suivantes.

**La ligne 612 « Redevances de crédit-bail » dégage une économie de 9571,23€ due au non renouvellement du leasing par le choix d'achat de véhicules effectué.**

**La ligne « locations mobilières »** une économie totale de 4019,14€ du fait de la fin des contrats du matériel informatique et renouvelé par du matériel acquis dans le cadre du plan d'investissement. .

Par contre la ligne « Maintenance » a augmenté suite à la signature de nouveaux contrôles par l'APAVE, en particulier concernant la recherche de légionnelle ; des contrats de maintenance supplémentaires concernant la prévention de la légionnelle dans l'établissement.

La mise en place de la climatisation dans les salles à manger des enfants a également impliqué un contrat de maintenance.

### AUTRE CHARGES DE GESTION COURANTE

**Le sous compte 658 « Charges diverses de gestion courante »** concernant les pécules présente un écart de 10 693,82 €. Cet écart s'explique par la diminution du nombre d'enfants et l'évolution de l'âge des enfants de 6 à 14 ans accueillis en internat.

### DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

Les dotations aux amortissements des immobilisations dégagent une économie de 13 190,85 € compte tenu de la non-réalisation de tous les investissements prévus dans le PPI en 2015.

## TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des charges de la section d'exploitation

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
3 286 629,24 €	3 179 781,65 €	3 089 697,58 €	3 140 392€	3 108 267,33€	32 124,67€

Soit un écart de 32 124,67 €

### 6-2 - Produits de la section d'exploitation

#### Total Groupe I – Produits de la tarification et assimilés

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
3 097 525 €	3 114 739 €	3 095 654 €	3 123 292 €	3 123 292 €	€

#### Total Groupe II – Autres produits relatifs à l'exploitation

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
78 285 €	79 950 €	36 216,78 €	15 100€	41 639,59€	26 539,59€

Il s'agit principalement de remboursements de salaires pour un montant total de 38 000 € :

Le remboursement du Compte Epargne Temps.....	32 939,72 €
Les heures de délégations mutualisées et remboursées au prorata du réalisé sur l'année .....	1 443,36 €
Les remboursements liés aux remplacements des personnels en formation.....	4 272,18 €

#### Total Groupe III – Produits financiers et produits non encaissables

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
9 116 €	8 633 €		2000 €	200 €	1800 €

## TOTAL GENERAL des groupes I, II et III des Produits de la section d'exploitation

Réalisé 2012	Réalisé 2013	Réalisé 2014	Budget accordé en 2015	Réalisé 2015	Variation
3 184 925,82 €	3 203 322,35€	3 112 754 €	3 140 392€	3 165 131,59€	24 739,

### 6-3 – Détermination du résultat d'exploitation

Le résultat comptable de l'exercice présente un excédent de .....56 864,26 €

Le montant du provisionnement pour congés à payer est de ..... 2 080 €

Génère un résultat excédentaire de ..... 54 784,26 €

Nous sollicitons l'affectation de ce résultat administratif en report à nouveau excédentaire en réserve de compensation dans le cadre du CPOM.

# 7 – GESTION DE LA COMMUNICATION

## 7- 1 - Relations avec les familles et avec les partenaires

### ➡ Avec les familles

La participation des familles se concrétise grâce aux entretiens familiaux réguliers et à leur participation aux projets individualisés des enfants.

La fête de fin d'année scolaire est organisée avec la participation des familles. Cette année 2015, de nombreuses familles ont participé aux jeux et aux ateliers proposés et animés par les enfants.



### ➡ Avec les enfants

Le Conseil d'Etablissement Jeunes (CEJ) s'est réuni 4 fois sur l'année 2015 : le 7 janvier, le 2 avril, le 23 juin, le 24 septembre, le 3 décembre.

8 enfants sont élus (2 sur chaque groupe) représentant les usagers, 6 élus représentent les salariés (4 éducateurs et 3 services généraux), la directrice et un membre du Conseil d'Administration de la Fondation référent de l'établissement. Ces réunions font l'objet d'un compte rendu avec des réponses débattues et concertées, diffusé auprès des équipes et des représentants des jeunes.

En juillet 2015, deux représentants du conseil des jeunes ont également participé à une réunion avec l'association Children future à la Maison à l'enfance afin de présenter le projet d'aménagement du terrain de sports à la MET.

En novembre 2015, en soirée, trois représentants des conseils des jeunes de la MET, de la VMA et de la Guitare ont été associés à une délégation d'une dizaine de représentants de la Fondation PSP Actes pour aller défendre ce projet à la manifestation no finish line à Monaco devant les membres de l'association.

Ces réunions permettent aux enfants de participer aux différents projets les concernant et de mieux comprendre le fonctionnement de l'établissement. C'est un véritable outil d'éducation à la citoyenneté au bénéfice des enfants.

### ➡ Avec les partenaires

Notre établissement a travaillé en partenariat avec de nombreuses institutions dans l'objectif d'améliorer sans cesse la qualité de notre prestation auprès des enfants et des familles.

#### Conseil Général :

- RTPE / MSD : Responsables MSD / Assistantes sociales / Educateurs / Médecins de PMI
- ADRET

#### Justice / Placement :

- Tribunal : juge pour enfants /

**Scolarité :**

Le partenariat avec les écoles primaires de la Trinité, les collèges d'autres groupes scolaires a été renforcé avec la participation à plusieurs réunions collectives organisées par la Ville de la Trinité et par le rectorat. Des rencontres régulières entre les équipes pédagogiques et éducatives ont été également organisées afin d'individualiser les suivis des enfants.

Concernant des problèmes de comportement de certains enfants, il faut saluer une initiative de la ville de la Trinité qui a su organiser des rencontres inter-partenariales en associant les enfants, les parents, les éducateurs afin de trouver les solutions les plus adaptées aux situations des enfants.

**Médical / Suivi psychologique :**

- Hôpital de jour :
- Hôpital Lenval : Secteur Pédopsychiatrique / Equipe mobile
- Hôpitaux : l'Archet 2, Pasteur
- Etablissements spécialisés : Vosgelade pour 2 enfants
- ITEP
- SIPAD
- Les pompiers
- CMP : Costanzo, Ariane, Trinité, Parc
- Pédopsychiatre
- Médecin référent de la MET
- Médecins spécialistes : dentistes, dermatologues, orthophoniste, gynécologue...
- SOS Médecins
- IME, CLISS, SEGPA,

**Sécurité :**

- Gendarmerie de La Trinité / Police Nationale / Commissariats
- Brigade des mineurs

**Activités sportives**

- BPDJ (Brigade de la Prévention de la Délinquance Juvénile)
- Nice +,
- Ville de Nice pour les invitations aux matchs de football
- CLSH Trinité, club de foot La Trinité
- Centres de Loisirs
- Centre de vacances : CEJAM, UFCV, Semeuse, ASL, Chantiers Jeunes...
- Les piscines
- CEDAC

Plusieurs associations et organismes sont de véritables partenaires pour la Maison de l'Enfance en organisant des sorties ou en proposant des invitations aux jeunes accueillis :

- Enfants de Frankie
- Les Harleys du Cœur
- Association Children Future
- Association Photon

## 8 - CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES MET ET VMA

Au 31 décembre 2015, la mise en œuvre pour trois années du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) a impacté l'organisation de l'ensemble des services:

- **une reconfiguration de l'internat de la Maison de l'enfance**
- **une diversification des accompagnements**

- ➔ Durant l'année 2015, **68 enfants et jeunes** ont été accompagnés à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie Ange.
- ➔ Le Placement à Domicile s'est développé rapidement, puisqu'au 31 décembre 2015 il y avait 17 jeunes présents au sein du service sur 18 programmés à la fin du CPOM.  
Sur l'année 2015, 21 enfants ont été suivis sur le service SAMN/PAD.
- ➔ Le lieu ressource a démarré en septembre par le recrutement de deux salariés en interne et l'installation des locaux dans le bâtiment administratif. L'accueil des six jeunes a été différé en janvier 2016 afin de renforcer les équipes de l'internat dans l'attente de la diminution des groupes.
- ➔ Il faut noter la difficulté d'orienter les enfants pris en charge à la MET pour descendre à 18 prises en charge prévues dans le CPOM. A la MET nous sommes restés à une moyenne de 25 mesures au lieu de 18 et des ajustements ont été faits afin de permettre au personnel de continuer à accompagner les enfants dans des conditions satisfaisantes.
- ➔ A la VMA, il est à noter une augmentation du nombre de journées, soit 482 journées en plus sur 2015.

**Au sein de la Villa Marie Ange**, il est à noter un bouleversement du travail éducatif auprès des jeunes filles accueillies. L'objectif principal consiste à les remettre dans une insertion sociale et scolaire ou professionnelle. Cela n'est réalisable dans la majeure partie des cas que si ces jeunes sont accompagnées dans une démarche de soins leur permettant ainsi d'accéder aux apprentissages.

- ➔ En termes d'activités en 2015, les équipes ont organisé **14 mini-camps** tout au long de l'année et 18 enfants ont bénéficié d'un ou plusieurs séjours en colonies de vacances.
- ➔ En 2015, et conformément aux obligations relatives à la Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, visé à l'article L312-8 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le renouvellement de l'autorisation de l'établissement a été soumis à la réalisation d'une évaluation externe qui a été communiquée aux services du Conseil départemental.
- ➔ Après l'envoi des compléments d'informations, un courrier des services du Conseil départemental a confirmé qu'en application de l'article L.313-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles, le renouvellement d'autorisation de la Maison de l'enfance de la Trinité interviendrait le 3 janvier 2017.

## Perspectives 2016 à la MET et à la VMA

- ➔ Continuer à travailler à la diminution des effectifs sur le groupe des grands pour atteindre les objectifs prévus dans le CPOM en fonction des projets des enfants et des possibilités.
- ➔ Définir avec les enfants et les équipes un projet d'embellissement des lieux de vie.
- ➔ Stabiliser le service du Placement à domicile (PAD),
- ➔ **Rendre effectif le démarrage du Lieu Ressource à la MET** pour 6 jeunes dont l'objectif est la lutte contre le décrochage scolaire, en développant des supports différents tels que les activités sportives et artistiques, l'éducation à l'environnement, l'ouverture à l'informatique.
- ➔ Pour **l'année 2016**, à la Villa Marie-Ange, il est envisagé de participer au décroisement des services et de travailler plus en lien avec les autres secteurs de La Fondation comme précisé dans le CPOM.
- ➔ Un travail en lien étroit entre tous les services du secteur sera à développer.
- ➔ Enfin, dans une dynamique de secteur en construction, il conviendra d'encourager les liens avec les deux nouveaux services à savoir le Lieu Ressources.



Tableaux réalisés au couteau par les filles de la VMA suite aux attentats réflexions : « Faire de l'Art au couteau »

## **ANNEXE 1**



### **Mouvement des enfants accueillis à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie-Ange en 2015**

## MOUVEMENT DES ENFANTS ACCUEILLIS A LA MET ET A LA VMA POUR 2015

Mois	Effectif Internat	ENTREES									SORTIES							
		Décision			Nature du placement		Provenance				Nombre entrées	Détail des sorties						Nombre sorties
		OPP	AP	Retour séj rupture	Internat	PAD	Autres foyers	Famille	FA	AEMO		retour famille avec AEMO	retour famille simple	FA	Séjour de rupture	Autre établissement	Commentaire	
Janvier	31	1	1											1	LOGAN	2		
														1	ROCCHI			
Février	34	1			1										DE ABREU	2		
		1			1										ASSMAN			
			1		1										SAI			
		1				1									POIRET			
		1			1										DA SILVA			
			1											1	HABCHI			
		1												1	DE ABREU			
Mars	38		1		1										GHIGO			
		1				1									BESSID I			
		1				1									BESSID Y			
		1				1									BESSID H			
Avril	39		1												SAI	1		
		1			1										CIFFREO			
		1			1										MELIN			

Légende

1 filles
  1 garçons



Mois	Effectif Internat	ENTREES									SORTIES							
		Décision			Nature du placement		Provenance				Nombre entrées	Détail des sorties						Nombre sorties
		OPP	AP	Retour séj rupture	Internat	PAD	Autres foyers	Famille	FA	AEMO		PAD	retour famille simple	FA	Séjour de rupture	Autre établissement	Commentaire	
Septembre	43	1			1												LEPOITEVIN	0
		1			1												KEITA	
		1				1											PLAT	
		1				1											ALVES Leila	
		1				1											ALVES Léan	
			1			1											BLACHE	
Octobre	42		1								0		1				SISSOKO	2
		1											1				BERTRAND	
Novembre	41	1				1					2						REBIAI	3
		1			1												VALENZA	
		1										1					REBIAI	
		1											1				ALVES Leila	
		1											1				ALVES Léan	
Décembre	45	1				1					5						LEPREUX D	1
		1				1											J	
		1				1											S	
		1				1											MIRANDA D	
		1				1											MIRANDA J	
		1											1				MOLINOZ	
<b>Total</b>	<b>462</b>	<b>41</b>	<b>10</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>2</b>		<b>6</b>		<b>21</b>



## **ANNEXE 2**

### **Récapitulatif des enfants en centre aérés et colonies de vacances durant l'été 2015**

## RECAPITULATIF CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS FEVRIER 2015

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
<b>GROUPE 1</b>							
Camp Luge	25 au 27 février	Camping à Isola Village	Florence et Christine Surveillant : Dominique BOURDON	6	X	X	
Neige, glisse et Carnaval	21 au 28 février	CEJAM Tel : 04 93 55 47 51 Hébergé : Centre Paul Benoit Quartier Soun Del Pra 06420 SAINT DALMAS VALDEBLORE		1	X	X	
Camp Thorame Haute	4 au 6 mars	11 Clos des Fourches 04170 THORAME HAUTE Tel : 06 77 55 22 40	Katia et Alexandre	6	X	X	
<b>GROUPE 2</b>							
Camp Thorame Haute	2 au 4 mars	11 Clos des Fourches 04170 THORAME HAUTE Tel : 06 77 55 22 40	Laurent et Aurélie Surveillant : Diane Roustan	6	X	X	
Camp Roubion	23 au 25 février	Le Pré du Villars Roubion	Julie et Jean-Marc	7	X	X	
<b>GROUPE 3</b>							
Camp Roubion	25 au 27 février	Le Pré du Villars Roubion	Philippe et Jérôme :	6	X	X	

## RECAPITULATIF CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS PAQUES 2015

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
<b>GROUPE 1</b>							
CEJ0315E Chocolats et Villageois	25 avril au 2 mai	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE Tel : 04 93 55 47 51		1	X	X	
Printemps aux Lumières	03 au 9 mai	LOISIRS SEJOURS COTE D'AZUR 5 rue Delille 06000 NICE Tel : 04 93 85 00 51		2	X	X	
CAMP ST MAXIME	6 au 8 mai	Maison à St Maxime	Alexandre et <u>Romain</u>	6	X	X	X
<b>GROUPE 2</b>							
CAMP ST MAXIME	8 au 10 mai	Maison à St Maxime	<u>Jean-Marc</u> et Cécile	7	X	X	X
<b>GROUPE 3</b>							
CAMP ST MAXIME	4 au 6 mai	Maison à St Maxime	<u>Audrey</u> et Hajer	6	X	X	X

## RECAPITULATIF CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS ETE 2015

CAMPS/COLO	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
<b>GROUPE 1</b>							
CEJ0715 St Dalmas Valdeblore	18 au 25 juillet	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
CEJ1215 St Dalmas Valdeblore	22 au 29 août	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
CEJ0515 St Dalmas Valdeblore	4 au 11 juillet	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
CEJ1115 St Dalmas Valdeblore	15 au 22 août	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
L'été aux lumières	12 au 18 juillet	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
L'été aux lumières	12 au 18 juillet	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
L'été aux lumières	12 au 18 juillet	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
Beuil	10 au 16 août	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
Beuil	10 au 16 août	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
Beuil	10 au 16 août	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
	27 juillet au 1 <sup>er</sup> août	OGC Nice		1	24/6	X	
La Colmiane	6 au 17 juillet	CG Ecole de la Mer		1	24/6	X	
Neige et altitude d'Auron	3 au 14 août			1	24/6	X	
	1 <sup>er</sup> au 25 août	Centre aéré sauf mercredis		1		X	
Camp Puget sur Argens	6 au 8 juillet	Camping Oasis Route de la Bouverie 83480 PUGET SUR ARGENS 04 98 11 85 60 Chez M. CLAQUIN 06 62 72 25 93	<u>Katia</u> et Mélanie SN :	6	24/6	22 juin	17 juin
<b>GROUPE 2</b>							
					24/6		
Camp le Mas	13 au 15 juillet	Mairie le MAS 16 route de St Auban 06910 LE MAS Tel : 04 93 60 40 29	<u>Julie</u> et Jean-Marc SN : Christophe CERESA	6 -	24/6	28 mai	17 juin

Camp Puget sur Argens	8 au 10 juillet	Camping Oasis Route de la Bouverie 83480 PUGET SUR ARGENS 04 98 11 85 60 Chez M. CLAQUIN 06 62 72 25 93	<u>Cécile</u> et Jean-Marc	7	24/6	22 juin	17 juin
Valdeblore	11 au 18 juillet	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
St Dalmas	18 au 25 juillet	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
Equitation	12 au 19 juillet	LE MARTOURET		1	24/6	X	
Sospel	2 au 8 août	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	24/6	X	
Rires et jeux à Carros	20 au 31 juillet	Temps Jeunes 99 rue de Merlo 69600 OULLINS Tel : 04 72 661 661		1	24/6	X	
Devenir Trappeur	3 au 16 août	Temps Jeunes 99 rue de Merlo 69600 OULLINS Tel : 04 72 661 661		1	24/6	X	
Devenir Trappeur	3 au 16 août	Temps Jeunes 99 rue de Merlo 69600 OULLINS Tel : 04 72 661 661		1	24/6	X	
Stage équitation	9 au 15 août	Centre Equestre VERIMANDE 04240 ANNOT Tel : 06 17 75 54 33		1	24/6	X	
St Dalmas	22 au 29 août	CEJAM 63 Route de Turin 06300 NICE		1	24/6	X	
<b>GROUPE 3</b>							
Sospel	2 au 8 août	Loisirs Séjours CA 5 rue Delille 0600 NICE		1	X	X	
Beach sports et quad motocross	16 au 22 août	Summer camp International à Hyères		1	X	16/7	
Echange MECS	20 au 24 juillet	ECHANGE MECS CARPENTRAS		6	X	X	
Camp camping Sourire	24 au 28 août	Camping du sourire à Villeneuve Loubet	<u>Audrey</u> – Jean-Marc – Philippe – SN : Lilian	11	X	X	
<b>VMA</b>							
Camps « le MAS »	2 au 5 juillet	Gîte au Mas à 75 km de Nice	<u>Marianne</u> – Kathy – Philippe	8	X	X	

Souligné : éducateur responsable du camp

## RECAPITULATIF CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS TOUSSAINT 2015

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
<b>GROUPE PETITS</b>							
Land Art et Street Art	24 au 31 octobre	CEJAM		Adilson	9/10	X	
Land Art et Street Art	24 au 31 octobre	CEJAM		Brenda	9/10	X	
<b>GROUPE GRANDS</b>							
<b>GROUPE PAD</b>							
CEJ 1315E à St Dalmas	17 au 24 octobre	CEJAM		Raphaël	9/10	X	
CEJ 1315E à St Dalmas	17 au 24 octobre	CEJAM		Hédir	9/10	X	
CEJ1315A à St Dalmas	17 au 24 octobre	CEJAM		Ornella	9/10	X	
				Younes	12/10	X	
				Julie	12/10	X	
OK CORRAL CUGES LES PINS	26 au 28 octobre	OK CORRAL	Marianne et Katia	Enzo – Raphaël – Hédir – Julie – Océane - Ilyess	14/10	14/10	

## RECAPITULATIF CENTRES AERES, COLONIES ET TRANSFERTS NOEL 2015

COLONIES	DATES	ORGANISMES	EDUCATEURS	ENFANTS	CD	FAMILLE	DP
<b>GROUPE PETITS</b>							
Immersion en Laponie	26 déc au 2 janvier	CEJAM		Jailson	18/12/15	X	

## **ANNEXE 3**

### **Mouvement du personnel en CDD à la Maison de l'Enfance et à la Villa Marie-Ange**

# ETAT DES CDD EN 2015 DE LA MAISON DE L'ENFANCE

Salarié	Date ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/09/2012	CAP10	01/09/2012	31/08/2015	CAP EDUCATEUR SPECIALISE DU 01/09/12 AU 31/08/15 S/LA VMA COEFF.404
Surveillant de nuit	14/01/2015	CDDR	14/01/2015	26/01/2015	CDDR TPS PLEIN DU 14 AU 26/01/15 S/CP X
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/10/2014	CAP10	01/10/2014	30/09/2017	CAP EDUCATEUR SPECIALISE DU 01/10/14 AU 30/09/17 S/SERVICE 72 : PAIEMENT SUR % SMIC
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + Y TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/10/2014	CAP10	01/10/2014	30/09/2017	CAP EDUCATEUR SPECIALISE DU 01/10/14 AU 30/09/17 S/SERVICE 72 : PAIEMENT SUR COEFF 404
Educateur spécialisé	16/12/2014	CDDR	01/01/2015	11/01/2015	CDDR TPS PLEIN DU 1 AU 11/01/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	16/12/2014	CDDR	12/01/2015	26/01/2015	CDDR TPS PLEIN DU 12 AU 26/01/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	16/12/2014	CDDR	27/01/2015	09/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 27/01/15 AU 09/02/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	20/10/2014	CDDR	20/10/2014	31/01/2015	CDDR TPS PLEIN S/ABSENCEX EN RECUP + MALADIE (OPERATION PROGRAMMEE) DU 20/10/14 au 31/01/15, ATTENTION REGUL° COTISTAION MUTUELE DE SEPTEMBRE SUR PAYE NOVEMBRE
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/01/2015	31/12/2014	CDDR MI-TEMPS DU 01/01/15 AU 31/03/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	15/07/2014	CDDR	22/12/2014	04/01/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 22/12 AU 04/01/15 S/RECUP X
Monitrice éducatrice	15/07/2014	CDDR	05/01/2015	15/01/2015	CDDR TPS PLEIN DU 05 AU 15/01/15 S/CP X
Monitrice éducatrice	15/07/2014	CDDR	16/01/2015	01/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 16/01 AU 01/02/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Educatrice spécialisée	17/02/2015	CDDR	17/02/2015	22/02/2015	CDDR 32,5 H/SEM DU 17/02/15 AU 22/02/15 S/X EN ARRET MALADIE
Educatrice spécialisée	17/02/2015	CDDR	23/02/2015	26/02/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 23/02 AU 26/02/15 S/MALADIE X
Surveillant de nuit	25/02/2015	CDD	25/02/2015	27/02/2015	CDD ACCT ACTIVITE CAMP EXTERIEUR DU 25/02 AU 27/02/15 INCLUS
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Educateur spécialisé	16/12/2014	CDDR	27/01/2015	09/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 27/01/15 AU 09/02/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	16/12/2014	CDDR	10/02/2015	22/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 10/02 AU 22/02/15 S/AT X
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	01/02/2015	08/02/2015	CDDR TPS PLEIN S/CP X DU 1 AU 8/02/15
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	09/02/2015	15/02/2015	CDDR TPS PLEIN S/CP X DU 9 AU 15/02/15
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	16/02/2015	22/02/2015	CDDR TPS PLEIN S/CP X DU 16 AU 22/02/15

Salarié	Date ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	23/02/2015	28/02/2015	CDDR TPS PLEIN S/CP X DU 23 AU 28/02/15
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/01/2015	31/03/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/01/15 AU 31/03/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	15/07/2014	CDDR	16/01/2015	01/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 16/01 AU 01/02/15 S/CP X
Monitrice éducatrice	14/02/2015	CDDR	14/02/2015	17/02/2015	CDDR TPS PLEIN DU 14 AU 17/02/15 S/X EN CP
Monitrice éducatrice	23/02/2015	CDDR	23/02/2015	24/02/2015	CDDR 25H/SEM S/S X EN ARRET MALADIE
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Educatrice spécialisée	04/03/2015	CDDR	04/03/2015	09/03/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 04/03 AU 09/03/15 S/AT X
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	01/03/2015	30/06/2015	CDDR TPS PLEIN S/POSTE X DANS L'ATTENTE SUPPRESSION DE POSTE DEFINITIVE
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/01/2015	31/03/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/01/15 AU 31/03/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Educateur spécialisé	10/03/2015	CDDR	10/03/2015	16/03/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 10/03/15 AU 16/03/15 INCLUS S/AT X
Educateur spécialisé	10/03/2015	CDDR	17/03/2015	22/03/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 17/03/15 AU 22/03/15 INCLUS S/AT X
Surveillant de nuit	28/02/2015	CDDR	28/02/2015	01/03/2015	CDDR TPS PLEIN DU 28/02/15 AU 01/03/15 S/MALADIE X : TRAVAILLE SUR 72.
Surveillant de nuit	28/02/2015	CDD	02/03/2015	05/03/2015	CDD ACCT ACTIVITE 30H/SEM S/TRANFERT EXTERIEUR DU 2 AU 5/03/15
Surveillant de nuit	12/03/2015	CDDR	12/03/2015	31/03/2015	CDDR TPS PLEIN DU 12 AU 31/03/15 S/MALADIE X
Maitresse de maison	04/03/2015	CDDR	04/03/2015	06/03/2015	CDDR 30H/SEM DU 4 AU 6/03/15 S/FORMATION X
Educateur spécialisé	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Educatrice spécialisée	09/04/2015	CDDR	09/04/2015	19/04/2015	CDDR TEMPS PLEIN S X EN ARRET MALADIE
Educatrice spécialisée	09/04/2015	CDDR	20/04/2015	27/04/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 20/04/15 AU 27/04/15 S/X EN RECUPERATION
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Educatrice spécialisée	20/04/2015	CDDR	20/04/2015	26/04/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 20/04/15 AU 26/04/15 S/X EN CP
Educateur spécialisé	20/10/2014	CDDR	01/03/2015	30/06/2015	CDDR TPS PLEIN S/POSTE S DANS L'ATTENTE SUPPRESSION DE POSTE DEFINITIVE
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/04/2015	30/06/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/04/15 AU 30/06/15 S/DETACHEMENT X A L'AED

Salarié	Date ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Surveillant de nuit	24/04/2015	CDDR	24/04/2015	30/04/2015	CDDR 27H/SEM DU 24 AU 30/04/15 S/MALADIE X : TRAVAILLE SUR 72.
Maitresse de maison	08/04/2015	CDDR	08/04/2015	12/04/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 8 AU 12/04/15 S/FORMATION X
Surveillant de nuit	20/04/2015	CDDR	28/04/2015	04/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 28/04/15 AU 04/05/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Educatrice spécialisée	04/05/2015	CDDR	04/05/2015	31/05/2015	CDDR TPS PLEIN DU 4 AU 31/0/15 SUR CSS DE X
Surveillant de nuit	20/04/2015	CDDR	05/05/2015	17/05/2015	CDDR 25H/SEM DU 05/05 AU 17/05/15 S/CP X
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Surveillant de nuit	04/05/2015	CDD	04/05/2015	10/05/2015	CDD CAMP EXTERIEUR TRANSFERT A TEMPS COMPLET DU 04/05 AU 10/05/15
Educatrice spécialisée	04/05/2015	CDDR	11/05/2015	17/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN S/CP X EN CP DU 11 AU 17/05/15
Surveillant de nuit	23/05/2015	CDD	23/05/2015	27/05/2015	CDD TRANSFERT TPS COMPLET DU 23 AU 27/05/15
Surveillant de nuit	05/03/2015	CDDR	05/03/2015	01/06/2015	CDDR 26H/SEM DU 04/05/15 AU 01/06/15 S/CP X, ATTENTION 8H A IMPUTER SUR 52
Educatrice spécialisée	04/05/2015	CDDR	04/05/2015	17/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 04/05/15 AU 17/05/15 S/X EN CONGE PATERNITE
Educatrice spécialisée	04/05/2015	CDDR	18/05/2015	24/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN S/X EN FORMATION DU 18 AU 24/0/15
Educateur spécialisé	20/10/2014	CDDR	01/03/2015	30/06/2015	CDDR TPS PLEIN S/POSTE X DANS L'ATTENTE SUPPRESSION DE POSTE DEFINITIVE
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/04/2015	30/06/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/04/15 AU 30/06/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	11/05/2015	17/05/2015	CDDR TPS PLEIN S/X EN CP DU 11 AU 17/05/15
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	18/05/2015	31/05/2015	CDDR TPS PLEIN DU 18/05/15 AU 31/05/15 S/CP X (LAISSER EN 72)
Surveillant de nuit	07/05/2015	CDD	07/05/2015	13/05/2015	CDD TRANSFERT TPS COMPLET DU 07 AU 13/05/15
Surveillant de nuit	20/05/2015	CDDR	20/05/2015	21/05/2015	CDDR 22,75 H/SEM DU 20 AU 21/05/15 S/MALADIE X
Educatrice spécialisée	03/05/2015	CDDR	03/05/2015	04/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 3 AU 4/05/15 S/MALADIE X
Surveillant de nuit	20/04/2015	CDDR	28/04/2015	04/05/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 28/04/15 AU 04/05/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X
Educatrice spécialisée	25/06/2015	CDDR	25/06/2015	23/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 25/06/15 AU 23/08/15 S/ABSNCES X CP ET CONGE SANS SOLDE°

Salarié	Date ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Surveillant de nuit	05/03/2015	CDDR	04/05/2015	01/06/2015	CDDR 26H/SEM DU 04/05/15 AU 01/06/15 S/CPX, ATTENTION 8H A IMPUTER SUR 52
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	01/03/2015	30/06/2015	CDDR TPS PLEIN S/POSTE X DANS L'ATTENTE SUPPRESSION DE POSTE DEFINITIVE
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/04/2015	30/06/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/04/15 AU 30/06/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	01/06/2015	07/06/2015	CDDR TPS PLEIN S/X EN FORMATION DU 01/06 AU 07/06/15
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	08/06/2015	14/06/2015	CDDR TPS PLEIN DU 08/06/15 AU 14/06/15 S/CP X
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	15/06/2015	31/07/2015	CDDR TPS PLEIN DU 15/06/15 AU 31/07/15 S/CPX
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X : PAS DE STC EN JUILLET : ON LE FERA LE 02/08/15
Surveillant de nuit	08/07/2015	CDDR	08/07/2015	13/07/2015	CDDR TPS PLEIN DU 08/07 AU 13/07/15 (100% S/VMA) S/MALADIE X
Educatrice spécialisée	25/06/2015	CDDR	25/06/2015	23/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 25/06/15 AU 23/08/15 S/ABSeNCES G CASTEJON5 CP ET CONGE SANS SOLDE°
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Educatrice spécialisée	01/07/2015	CDDR	01/07/2015	02/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/07 AU 02/08/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	20/10/2014	CDDR	27/07/2015	30/08/2015	CDDR TPS PLEIN S/X EN CONGES PAYES ET/OU CONGE SANS SOLDE (EN ATTENTE DE SON COURRIER) DU 27/07/15 AU 30/08/15
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/07/2015	30/09/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/07/15 AU 30/09/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	15/06/2015	31/07/2015	CDDR TPS PLEIN DU 15/06/15 AU 31/07/15 S/CP X
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	02/07/2015	02/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 02/07 AU 02/08/15 S/CP X: IMPUTER 100% S/72
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/01/2015		CDDR TPS COMPLET TERME IMPRECIS A COMPTER DU 01/01/15 S/AT DE X : PAS DE STC EN JUILLET : ON LE FERA LE 02/08/15
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	03/08/2015	23/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 3/08 AU 23/08/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	24/08/2015	31/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 24/08 AU 31/08/15 S/CP X
Surveillant de nuit	20/08/2015	CDDR	20/08/2015	24/08/2015	CDDR 30h/sem DU 20/08 AU 24/08/15 (100% S/VMA) S/MALADIE X
Surveillant de nuit	28/08/2015	CDDR	28/08/2015	31/08/2015	CDDR 22,767h/sem DU 28/08 AU 31/08/15 (100% S/VMA) S/MALADIE X
Educatrice spécialisée	25/06/2015	CDDR	25/06/2015	23/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 25/06/15 AU 23/08/15 S/ABSeNCES X CP ET CONGE SANS SOLDE°

Salarié	Date ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE
Educatrice spécialisée	03/08/2015	CDDR	03/08/2015	30/08/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 3 AU 30/08/15 S/X EN CP
Educatrice spécialisée	01/07/2015	CDDR	01/07/2015	02/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/07 AU 02/08/15 S/CPX
Educatrice spécialisée	01/07/2015	CDDR	03/08/2015	01/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 03/08 AU 01/09/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	27/07/2015	CDDR	27/07/2015	30/08/2015	CDDR TPS PLEIN S/XEN CONGES PAYES ET/OU CONGE SANS SOLDE (EN ATTENTE DE SON COURRIER) DU 27/07/15 AU 30/08/15
Educatrice spécialisée	27/07/2015	CDDR	31/08/2015	06/09/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 31/08 AU 06/09/15 S/ CP X
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/07/2015	30/09/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/07/15 AU 30/09/15 S/DETACHEMENT X A L'AED
Monitrice éducatrice	11/05/2015	CDDR	01/08/2015	31/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/08/15 AU 31/08/15 S/CP X
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	02/07/2015	02/08/2015	CDDR TPS PLEIN DU 02/07 AU 02/08/15 S/CP X: IMPUTER 100% S/72
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	03/08/2015	13/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 03/08 AU 13/09/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/09/2015	31/12/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/09 AU 31/12/15 S/CP X DETACHEE SUR L'AED
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/09/2012	CDDR	01/09/2015	01/10/2015	CDDR TEMPS PLEIN (ES CAR EST DIPLOMEE) du 01/09 au 01/10/15 S/MALADIE XTRAVAILLE BIEN SUR LA VMA CAR X SERA AFFECTE SUR LA VMA A SON RETOUR DE MALADIE
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	14/09/2015	01/10/2015	CDDR 26H/SEM DU 14/09 AU 01/10/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DEX + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Surveillant de nuit	03/09/2015	CDDR	03/09/2015	07/09/2015	CDDR 30H/SEM DU 3 AU 7/09/15 S/XEN MALADIE
Surveillant de nuit	12/09/2015	CDDR	12/09/2015	18/09/2015	CDDR 27H/SEM DU 12 AU 18/09/15 S/X EN MALADIE
Cuisinier	<b>31/08/2015</b>	CDDR	<b>31/08/2015</b>	04/10/2015	CDDR TPS PLEIN DU <b>31/08/15 AU 04/10/15 S/MALADIE X</b> ET DETACHEMENT X A LA VMA
Educateur spécialisé	01/07/2015	CDDR	03/08/2015	01/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 03/08 AU 01/09/15 S/CP R ROUX
Educatrice spécialisée	27/07/2015	CDDR	31/08/2015	06/09/2015	CDDR TEMPS PLEIN DU 31/08 AU 06/09/15 S/ CP X
Educatrice spécialisée	27/07/2015	CDDR	22/09/2015	27/09/2015	CDDR 25H/SEM DU 22 AU 27/09/15 S/CP X

Salarié	Date d'ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/07/2015	30/09/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/07/15 AU 30/09/15 S/DETACHEMENT XA L'AED
Educatrice spécialisée	11/05/2015	CDDR	01/09/2015	06/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/09/15 AU 06/09/15 S/CP X
Educatrice spécialisée	11/05/2015	CDDR	07/09/2015	13/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 07/09/15 AU 13/09/15 S/CET X
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	03/08/2015	13/09/2015	CDDR TPS PLEIN DU 03/08 AU 13/09/15 S/CP X
Surveillant de nuit	26/10/2015	CDD	26/10/2015	28/10/2015	CDD ACCT ACTIVITE TRANSFERT TEMPS PLEIN DU 26 AU 28/10/15
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/09/2015	31/12/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/09 AU 31/12/15 S/CP X DETACHEE SUR L'AED
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/09/2012	CDDR	01/09/2015	01/10/2015	CDDR TEMPS PLEIN (ES CAR EST DIPLOMEE) du 01/09 au 01/10/15 S/MALADIE X TRAVAILLE BIEN SUR LA VMA CAR X SERA AFFECTE SUR LA VMA A SON RETOUR DE MALADIE
Surveillant de nuit	17/06/2015	CDDR	14/09/2015	01/10/2015	CDDR 26H/SEM DU 14/09 AU 01/10/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMEAUX DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Cuisinier	31/08/2015	CDDR	31/08/2015	04/10/2015	CDDR TPS PLEIN DU <b>31/08/15 AU 04/10/15 S/MALADIE X</b> ET DETACHEMENT Y A LA VMA
Surveillant de nuit	09/06/2015	CDDR	15/10/2015	26/10/2015	CDDR 20H/SEM DU 15 AU 26/10 S/CP X
Surveillant de nuit	09/06/2015	CDDR	27/10/2015	02/11/2015	CDDR 27H/SEM DU 27/10 AU 02/11 S/CP X
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/10/2015	31/12/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/10/15 AU 31/12/15 S/MI-TEMPS DE P VUILLIER
Educateur spécialisé	21/10/2015	CDDR	21/10/2015	27/10/2015	CDDR 33H/SEM DU 21 AU 27/10 S/MALADIE X
Cuisinier	12/10/2015	CDDR	12/10/2015	19/10/2015	CDDR 21H/SEM DU 12 AU 19/10 S/MALADIE A NICOUUD
Cuisinier	26/10/2015	CDDR	26/10/2015	31/10/2015	CDDR 20H/SEM DU 26 AU 31/10/15 S/MALADIE X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	05/10/2015	08/11/2015	CDDR TPS PLEIN DU 5/10 AU 08/11/15 S/CONGES PAYESX
Surveillant de nuit	09/06/2015	CDDR	27/10/2015	02/11/2015	CDDR 27H/SEM DU 27/10 AU 02/11 S/CP X
Surveillant de nuit	07/11/2015	CDDR	07/11/2015	11/11/2015	CDDR 28H/SEM DU 07/11 AU 11/11/15 S/MALADIE X
Educatrice spécialisée	06/10/2014	CDDR	01/09/2015	31/12/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/09 AU 31/12/15 S/CP C VIANO DETACHEE SUR L'AED
Contrat Apprentissage Educ Spé	01/10/2015	CAP	01/10/2015	30/09/2018	CAP TEMPS PLEIN DIPLÔME ES DU 01/10/15 AU 30/09/18
Monitrice éducatrice	05/10/2015	CDDR	09/11/2015	28/02/2016	CDDR TPS PLEIN S/PERIDE PROBATOIRE DE X DU 09/11/15 AU 28/02/16

Salarié	Date d'ancienneté	Nature contrat	Date début	Date fin	Commentaires
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	03/11/2015	30/11/2015	CDDR TPS PLEIN DU 03/11/15 AU 30/11/15 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/10/2015	31/12/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/10/15 AU 31/12/15 S/MI-TEMPS DE X
Educateur spécialisé	04/11/2015	CDDR	04/11/2015	15/11/2015	CDDR 34H/SEM DU 04 AU 15/11/15 S/MALADIE X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	05/10/2015	08/11/2015	CDDR TPS PLEIN DU 5/10 AU 08/11/15 S/CONGES PAYES X
Educateur spécialisé	06/10/2014	CDDR	01/09/2015	31/12/2015	CDDR TPS PLEIN DU 01/09 AU 31/12/15 S/CP X DETACHEE SUR L'AED
Educateur spécialisé	14/12/2015	CDDR	14/12/2015	03/01/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 14/12/15 AU 03/01/16 S/X EN CP
Monitrice éducatrice	05/10/2015	CDDR	09/11/2015	28/02/2016	CDDR TPS PLEIN S/PERIODE PROBATOIRE DE X DU 09/11/15 AU 28/02/16
Educateur spécialisé	21/12/2015	CDDR	21/12/2015	27/12/2015	CDDR TPS PLEIN DU 21 AU 27/12 S/CONGES X
Educateur spécialisé	02/09/2013	CDDR	09/12/2013		CDDR TPS PLEIN TERME IMPRECIS S/MALADIE + GROSSESSE DE JUMENTS DE X + CONGE PARENTAL TOTAL : DATE DE FIN RETOUR DE X
Coordinatrice pédagogique	21/12/2015	CDDR	21/12/2015		CDDR EN QUALITE DE CADRE COORDINATRICE PEDAGOGIQUE A COMPTER DU 21/12/15 JUSQU'AU RETOUR DE X
Surveillant de nuit	21/12/2015	CDDR	21/12/2015	27/12/2015	CDDR 27H/SEM S/X EN CONGES DU 21 AU 27/12/15 : 100% S/72
Surveillant de nuit	21/12/2015	CDDR	28/12/2015	04/01/2016	CDDR TEMPS PLEIN DU 28/12 AU 04/01/16 S/ CONGES X
Cuisinier	03/11/2015	CDDR	01/12/2015	03/01/2016	CDDR TPS PLEIN DU 01/12/15 AU 03/01/16 S/MALADIE X
Educateur spécialisé	13/03/2014	CDDR	01/10/2015	31/12/2015	CDDR MI-TEMPS DU 01/10/15 AU 31/12/15 S/MI-TEMPS DE X
Surveillant de nuit	05/10/2015	CDDR	05/12/2015	04/01/2016	CDDR TPS PLEIN DU 5/12/15 AU 04/01/16 S/MALADIE X + CP SALARIES

## Commentaires

**Démissions** : il n'y a pas eu de démission en 2015.

**Licenciement** : 1 licenciement d'une éducatrice spécialisée pour inaptitude de la VMA en 2015.

**Départs à la retraite** : 1 éducateur et 1 éducatrice spécialisée de la MET sont partis à la retraite en 2015.

**Mobilités internes** : 3 personnels des services généraux et 7 personnels éducatifs concernés par la mobilité interne

**CDI** : En 2015 il n'y a pas eu de CDI signé dans le secteur Enfance-Familles

**Contrat d'apprentissage** : A la Maison de l'Enfance de La Trinité, 1 éducateur et 1 éducatrice réalise leur contrat d'apprentissage sur le groupe des petits et le groupe des adolescents(tes).

A la VMA, 1 éducatrice en contrat d'apprentissage a terminé son contrat et a été remplacée par le recrutement d'1 éducateur en contrat d'apprentissage.

**Fin de contrat CDD** : les CDD sont essentiellement des embauches pour pallier l'absentéisme des salariés en absence pour maladie ou congé (dont congé formation) et pour renforcer les équipes durant des périodes de surcharges de travail, notamment durant les week-ends, vacances et lors des retours le dimanche soir.

Il est à noter que la prise en charge des enfants plus jeunes entre 6 et 10 ans nécessite une présence éducative renforcée par rapport aux enfants en âge plus avancé.

De nombreuses visites hebdomadaires pour les parents sont organisées les mercredis, samedis et dimanches.

## **ANNEXE 4**

### **Le Service d'Accompagnement en Milieu Naturel (SAMN)- Placement A Domicile (PAD)**

**EVALUATION DU SERVICE  
D'ACCOMPAGNEMENT EN MILIEU NATUREL (SAMN)  
ET DU PLACEMENT A DOMICILE (PAD) DE LA  
MAISON DE L'ENFANCE (SAMN)  
EN 2015**

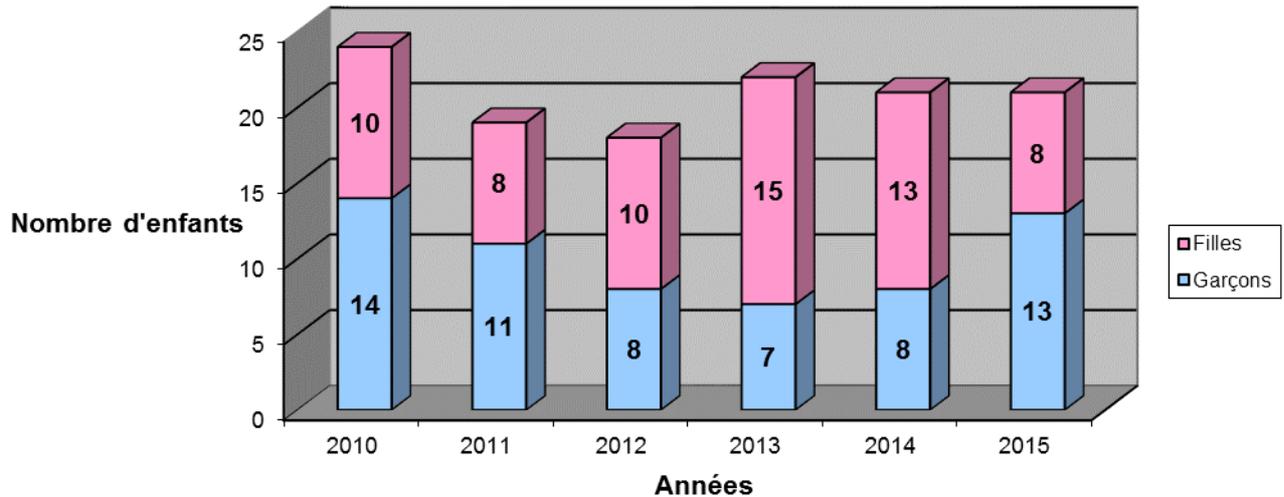
---



3200 journées au sein du SAMN jusqu'au 31 août et au PAD à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2015.

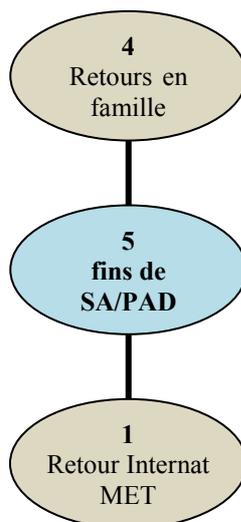
21 enfants ont été suivis au sein du SAMN / PAD en 2015 : 13 garçons – 8 filles

**MOUVEMENT DES ENFANTS SUIVI AU SEIN DU SAMN DEPUIS 2010**



Au cours de l'année 2015, 5 enfants ont quitté le service du SAMN/PAD, comme suit :

- 1 fratrie : 1 garçon 1 fille
- 2 garçons
- 1 garçon



Durant l'année 2015, 7 enfants au total ont bénéficié du Repli sur l'internat de la Maison de l'Enfance de la Trinité.

<b>MOIS</b>	<b>NOMBRES DE JOURS DE REPLI</b>	<b>NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES</b>
<b>JANVIER</b>	<b>5</b>	<b>2</b>
<b>FEVRIER</b>	<b>4</b>	<b>2</b>
<b>MARS</b>	<b>13</b>	<b>3</b>
<b>AVRIL</b>	<b>7</b>	<b>3</b>
<b>MAI</b>	<b>10</b>	<b>3</b>
<b>JUIN</b>	<b>2</b>	<b>1</b>
<b>JUILLET</b>	<b>9</b>	<b>5</b>
<b>AOUT</b>	<b>6</b>	<b>1</b>
<b>SEPTEMBRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>OCTOBRE</b>	<b>18</b>	<b>1</b>
<b>NOVEMBRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>DECEMBRE</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL</b>	<b>74</b>	

8 enfants du PAD ont bénéficié de séjours en colonie de vacances ou en mini transfert avec les éducateurs de la Maison de l'Enfance durant l'année 2015, répartition ci-dessous :

<b>VACANCES</b>	<b>COLONIE/CAMP MET</b>	<b>NOMBRES D'ENFANTS CONCERNES</b>	<b>NOMBRES DE JOURS</b>
<b>HIVER</b>	CAMP MET	1	3
<b>PAQUES</b>	CAMP MET	2	6
	COLONIE	1	14
<b>ETE</b>	CAMP MET	3	9
	COLONIES	3	39
<b>TOUSSAINT</b>	CAMP	6	3
	COLONIES	5	33

# MOUVEMENT DES ENFANTS ACCUEILLIS AU SAMN/PAD EN 2015

Mois	Nombre de places occupées	Nombre de journées	Nombre de journées d'accueil à l'internat	Mouvement au cours du mois	fratrie	Sexe	Motif de la sortie
Janvier	5	155	5		0	1 F 4 G	
Février	6	163	4	1 admission	0	1 F 5 G	
Mars	9	205	13	3 entrées 1 sortie	1	2 F 6 G	1 retour Internat MET
Avril	8	240	7		1	2 F 6 G	
Mai	9	248	10		1	2 F 6 G	
Juin	8	220	2	1 sortie	1	2 F 6 G	1 retour famille
Juillet	8	241	9	1 admission	1	2 F 6 G	
Août	8	248	6		1	2 F 6 G	
Septembre	12	337	0	4 admissions	2	5 F 7 G	
Octobre	12	383	18		2	5 F 7 G	
Nov.	13	347	0	2 sorties 1 admission	2	5 F 6 G	2 retours en famille
Déc.	16	413	0	1 sortie 5 admissions	4	8 F 13 G	1 retour en famille

## **ANNEXE 5**

### **Le secteur Enfance-Familles dans le cadre du CPOM**